

Les CAHIERS

de *Nature Essonne*

8

Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne

Observations floristiques sur la platière
des Grands Aaux à Champcueil

Suivi d'oiseaux de plaine dans le sud de l'Essonne

Chronique ornithologique, année 1996



Les Cahiers de NaturEssonne
N°8

MISE EN PAGE

Nadine PICHON

CONCEPTION/RELECTURE

Hélène DELRIEU
Laurent FRÉBET
Isabelle JARRY
Nadine PICHON

COUVERTURE

Pelouse calcaire
Dessin de Patrick PLUCHON

ILLUSTRATIONS

Emmanuel DEFRANCE
Isabelle JARRY
Alexis NOUAILHAT
Patrick PLUCHON

Publié avec le concours de EDF-GDF SERVICES VILLEJUIF.

Remerciements à Jean-Marie Badet

*Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit,
sans une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs.*

© 1999
Première édition
NaturEssonne - Décembre 1999

**Observations floristiques sur la platière des grands Avaux
à Champcueil**

Sorties botanique de NaturEssonne en 1996 Alain FONTAINE

I. Introduction p. 2
II. Situation géographique p. 4
III. Géologie et pédologie p. 5
IV. Méthodes de travail et de notation p. 6
V. Description des formations observées p. 6
VI. Analyse de la flore par biotope p. 8
VII. Conclusion p. 16
Bibliographie p. 18

Annexe : Inventaire des espèces caractéristiques observées lors des sorties de NaturEssonne en 1996 et notes personnelles d'A. Fontaine.

Suivi d'oiseaux de plaine dans le sud de l'Essonne

Emmanuel LE ROY et Serge URBANO

I. Introduction p. 24
II. Présentation de la zone d'étude p. 25
III. Méthodologie p. 26
IV. Commentaires sur les espèces suivies p. 27
V. Discussion p. 33
Bibliographie p. 34

Annexes : Cartes n° 1, 2, 3, 4, 5, et 6.

Chronique ornithologique – Année 1996

Synthèse : Laurent FREBET

Introduction p. 42
Liste systématique p. 42

Observations floristiques sur la platière des grands Avaux à Champcueil

Sorties botaniques de NaturEssonne en 1996

Alain FONTAINE

I. INTRODUCTION

En 1996, NaturEssonne a proposé des sorties botaniques sur la platière des Grands Avaux à Champcueil.

Comme de nombreuses sorties organisées par notre association, un thème principal est proposé mais il n'empêche pas, bien au contraire, d'autres disciplines de s'y greffer. Seules les observations botaniques réalisées lors de ces sorties, plus celles déjà accumulées personnellement, seront présentées dans cet article.

Les sorties botaniques sur ce site ont intéressé entre 11 et 17 personnes par date de visite. Ce qui est relativement important compte tenu du principe des visites répétées durant une année sur le même site. A priori cela aurait pu lasser les participants, au contraire puisque cela c'est traduit par un intérêt important et durable pour une majorité des naturalistes. A renouveler donc...

Un peu d'histoire...

Quand autrefois les botanistes parisiens visitaient cette région et notamment la platière des Grands Avaux, ils ne manquaient pas d'établir des inventaires de leurs trouvailles et de raconter leurs pérégrinations naturalistes. Leurs listes de plantes nous paraissent maintenant provenir d'une autre époque bien sûr, mais aussi d'une autre région. En province, la Bourgogne par exemple, les listes qui vont suivre sont certainement encore banales aujourd'hui. En Ile-de-France, il n'en est rien, et ces inventaires risquent de vous étonner.

M. Despaty de la Société des sciences de Seine-et-Oise, faisait paraître des listes de plantes découvertes dans notre région lors de promenades ou d'excursions. Par exemple en 1922 à Beauvais, (c'est-à-dire la platière qui nous intéresse) petit hameau sous les Grands Avaux, il écrivait :

en « vrac » dans le texte...

- ✓ *Ranunculus paludosus*
- ✓ *Epipactis atropurpurea*
- ✓ *Moenchia erecta* - NRS
- ✓ *Crassula vaillantii*
- ✓ *Sedum sexangulare*
- ✓ *Inula hirta* - NRS (*)
- ✓ *Orchis ustulata* - NRS
- ✓ *Digitalis lutea* - NRS
- ✓ *Genista pilosa* - NRS

etc...

(*)NRS = espèce non revue lors de nos sorties ou dans mes notes

Ceci commence t-il déjà à vous interpeller ? Bien des espèces de cette liste sont très rares dans notre département et protégées aujourd'hui.

En 1923, toujours le même homme avec une dizaine de ses collègues, cette fois-ci uniquement sur la partie des mares temporaires :

- ✓ *Peplis portula*
- ✓ *Montia minor*
- ✓ *Moenchia erecta*

- ✓ *Trifolium glomeratum* - NRS
- ✓ *Tillaea muscosa*
- ✓ *Alopecurus ganiculatus* - NRS
- ✓ *Ranunculus paludosus*
- ✓ *Sedum purpurascens*
- ✓ *Crassula vaillanti*
- ✓ *Sceropoa rigida*
- ✓ *Orchis morio* - NRS
- ✓ *Sedum sexangulare*
- etc...

Si ces listes sont fort intéressantes, elles nous laissent un peu le regret d'une flore très riche, disparue. Mais plus fort encore, dans sa *Flore parisienne*, AL. Bautier en 1880 indiquait entre autres espèces des marais de la rivière Essonne, parmi une liste impressionnante de la platière :

- ✓ *Ranunculus tripartitus* - NRS
- ✓ *Tillaea muscosa*
- ✓ *Sedum elegans* - NRS
- ✓ *Gnaphalium dioicum* - NRS, disp.
- ✓ *Vaccinium myrtillus* - NRS, disp.
- ✓ *Vaccinium vitis idaea* - NRS, disp.
- ✓ *Erica tetralix* - NRS
- ✓ *Limosella aquatica* - NRS, disp. ! ?
- ✓ *Digitalis lutea* - NRS, disp. ?
- ✓ *Leonurus cardiaca* - NRS
- ✓ *Lysimachia nemorum* - NRS
- ✓ *Rumex scutatus* - NRS, disp.
- ✓ *Hydrocharis morsus ranae* - NRS, disp. ?
- ✓ *Herminium monorchis* - NRS, disp.
- ✓ *Orchis viridis* - NRS, disp.
- ✓ *Luzula maxima* - NRS
- ✓ *Osmonda regalis* - NRS
- ✓ *Pilularia globulifera* - NRS
- ✓ *Lycopodium inudatum* - NRS, disp.
- ✓ *Lycopodium chamaecyparissus* - NRS, disp.
- etc ...



C'était il y a plus d'un siècle.

A ma connaissance, certaines n'existent plus dans notre département, celles notées **disp.**

Si vous prolongez votre lecture au-delà de ces lignes, nos trouvailles vous paraîtront bien pâles.

A notre décharge, la sécheresse, état critique pour ces milieux fragiles, qui sévit depuis quelques années déjà. C'est peut-être aussi la démonstration d'une variation constante et pas toujours perceptible d'un changement de climat ces dernières années. Mais aussi d'un changement radical d'entretien ou d'utilisation des milieux naturels.

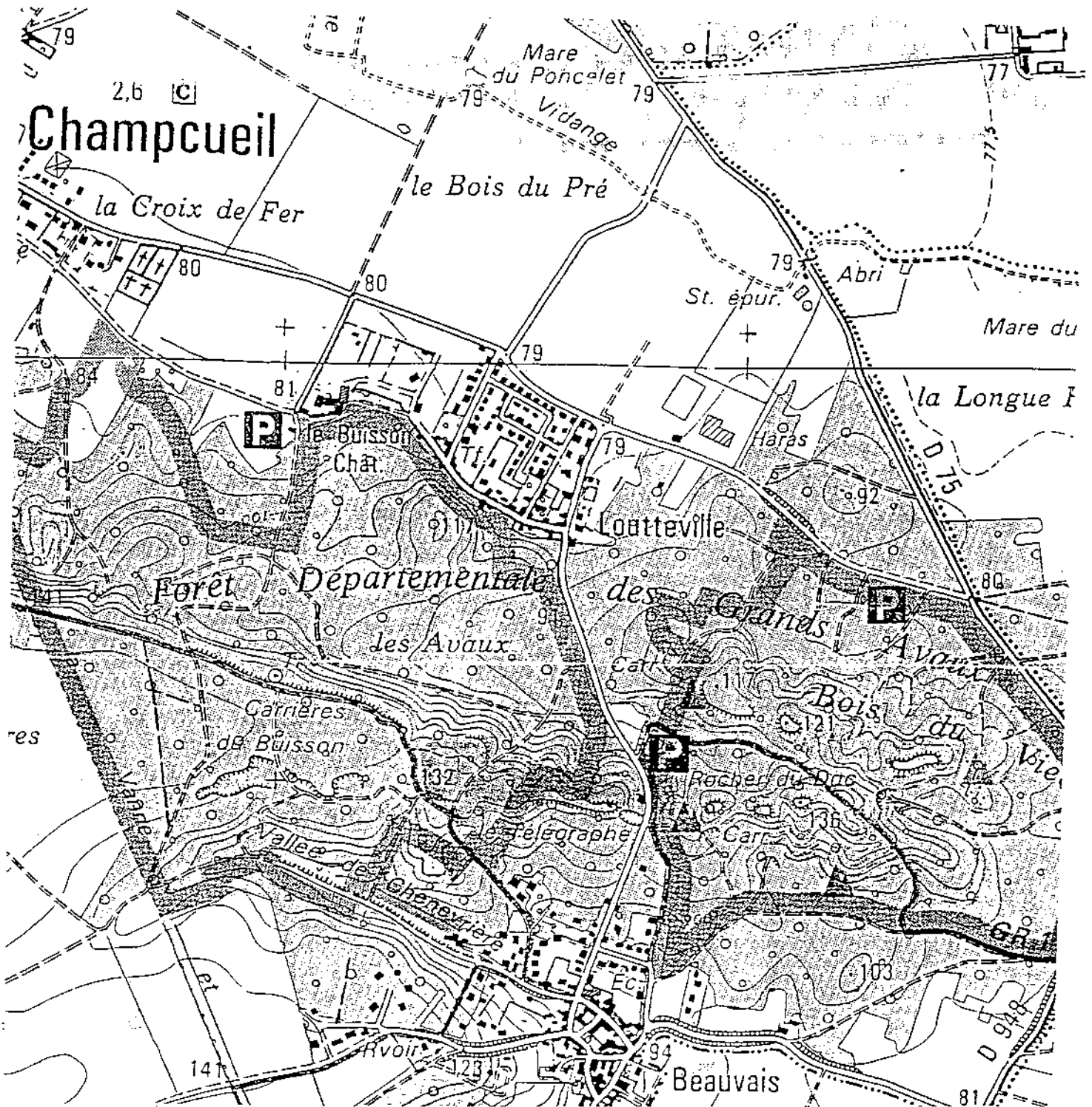
Toutefois, une telle disparition d'espèces, ou une telle richesse de plantes étrangement présentes pose questions.

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Situé dans la région naturelle de l'Hurepoix, le site des Grands Avaux caractérise plus par sa géologie, la région de Fontainebleau et des coteaux sablo-gréseux du pourtour du bassin parisien (coteaux d'Ile-de-France).

Toutefois, les quelques platières et landes à Callune sont de dimension réduite alors qu'elles se situent dans un ensemble très nettement du type Gâtinais ou « petite Beauce » avec des sols limoneux sur calcaire du Stampien.

Localisation de la platière des Grands Avaux



III. GEOLOGIE ET PEDOLOGIE

La plus grande partie du site visité se trouve sur le domaine géologique du Stampien sableux. C'est ici que se développe la platière de grès. C'est le sable du Stampien supérieur marin ou sable de Fontainebleau. Il est d'une épaisseur relativement importante (plusieurs dizaines de mètres) et se termine dans sa partie supérieure par une chape de grès dépassant les 5 mètres au niveau de la platière des Grands Avaux et du rocher du Duc, plus dépouillé.

Comme dans les massif des trois Pignons et de Fontainebleau, le banc de grès est orienté Est-ouest ou Est-sud-est à Ouest-nord-ouest.

Plus on s'écarte de la partie apparente de la platière, plus on va vers la zone des limons de plateau, en allant vers l'ouest depuis la partie centrale de nos visites. C'est au dessus des grès que l'on a une série de strates de dépôt de calcaire du Stampien avec son calcaire dur et dessus les limons rouges des plateaux.

Ce sable est de faible porosité ce qui explique la formation de quelques mares temporaires dans des conditions favorables particulières : dépressions des platières ou s'accumule aussi la matière organique pour former une tourbe acide.

Dans la partie la plus intéressante, le sable est chargé en limon ce qui lui donne cet aspect brun clair. Cette «terre» apportée par le vent produit un cortège floristique d'une grande richesse et bien différente des platières d'origine pédologique stricte. Il est vrai que nous ne sommes pas dans le cœur même de ces formations gréseuses mais plutôt à la périphérie ; elles sont donc soumises à des pollutions d'origine mitoyenne.

Le sable pur étant blanc ou gris, sa coloration noire vient de son enrichissement en matière organique (l'humus brut dans ces conditions est un Mor). Son acidité provient de l'absence d'argile et de sa faible teneur en bases échangeables. L'aluminium et le fer contribuent pour une grand part à l'acidification du milieu ($\text{pH} < 5.5$).

Dans les différentes visites réalisées cette année, on a pu observer les nombreuses carrières qui ont rogné par le sud et le nord la platière dans sa partie la plus riche. D'ailleurs, deux fronts de plusieurs centaines de mètres, jalonnent la platière puis les taillis sur calcaire du Stampien avec cette caractéristique : un front bien rectiligne et le rejet des blocs non utilisables au-delà de cette ligne d'exploitation. A chaque fois on peut établir des inventaires floristiques particuliers de ces restes d'anciennes carrières. La fragilité de ce sol et même des milieux que l'on y trouve a fait naître un programme de protection qui vise à limiter le passage des piétons et surtout des VTT. Il semble que malgré quelques précautions, les utilisateurs sportifs de ces lieux ne respectent pas les consignes et indications proposées aux entrées de la platière. Au contraire, une petite minorité peut-être profite des chicanes mises en place pour en faire de nouveaux agrès de plus, sans compter les saboteurs de tout poils et sans scrupules plus démolisseurs que promeneurs...

IV. METHODES DE TRAVAIL ET DE NOTATION

La méthode de notation utilisée, simple à mettre en œuvre, pour extérioriser au mieux les caractéristiques phytosociologiques de chaque biotope est la méthode de Braun-Blanquet.

Les notes et critères choisis :

NOTE 5 : la végétation pour une strate donnée recouvre au moins 75% de la surface du biotope.

NOTE 4 : la végétation pour une strate donnée est limitée entre 50 et 75% de la couverture du biotope.

NOTE 3 : couverture limitée entre 25 et 50% du biotope.

NOTE 2 : couverture limitée entre 10 et 25% du biotope.

NOTE 1 : cette note est un peu différente des précédentes. Elle s'adapte à des espèces irrégulièrement réparties dans un milieu ou ne possédant pas les capacités de couverture des dominantes (celles des notes de 3 à 5). Elles peuvent être très abondantes et recouvrir le sol mais par plages seulement.

NOTE + = CORTEGE : c'est la note de présence. Elle ne concerne que les espèces sporadiques souvent bien visibles, mais cette note peut aussi qualifier un seul pied.

Dans chaque biotope, les notations et observations sont faites sur un parcours linéaire. D'une saison à l'autre, ou d'un relevé à un suivant, le parcours est approximativement le même afin de mieux définir les caractères écologiques d'une station et la dynamique d'un biotope. C'est plus le côté phytosociologique qui est étudié que le côté floristique dans le sens : « inventaire complet du milieu ». Malgré tout, et dans le cas particulier de ces visites répétées aux Grands Aaux, l'inventaire floristique est tenu le plus complet possible grâce aux nombreuses visites et aux longs parcours dans le biotope.

Ces notes s'entendent par strate, il n'est donc pas étonnant de trouver des couvertures totales des espèces supérieures à 100%, surtout dans les cas de boisements clairs, ou lorsque se cumulent les notations réalisées sur plusieurs saisons. Dans tous les cas, sont mentionnées dans cet article et surtout dans les tableaux, les notes ou les appréciations maximalistes des espèces décrites.

En résumé, les **dominantes** sont les plantes pour lesquelles les notes sont comprises de trois à cinq. Pour les **abondantes**, les notes vont de 1 à 2. Dans les tableaux, le + indique que les plantes sont seulement présentes, c'est le cortège.

V. DESCRIPTION DES FORMATIONS OBSERVEES

Nous avons retenu 9 formations végétales. Elles sont bien différenciées par des caractères discriminants dont principalement les types de sols et les dominantes végétales.

Ainsi on peut classer les biotopes comme suit :

A - Les formations sur sable siliceux

Les caractéristiques principales sont d'abord l'acidité et aussi la pauvreté en éléments nutritifs.

A1. La Lande à Callune, reposant essentiellement sur la platière, mais débordant un peu sur les débris des carrières en contrebas.

A2. La Châtaigneraie (taillis de Châtaigniers), principalement implantée sur la pente nord de cette colline jusqu'au bas du coteau. Le sol est profond, pauvre et séchant. C'est l'influence fraîche et humide qui le différencie du versant sud, plutôt dominé par les Chênes (pédonculé et pubescent) et les Pins plus résistants aux chaleurs et à la sécheresse.

Le Châtaignier laisse peu de place aux autres espèces, y compris les ligneuses, sous ses frondaisons. Le tapis de feuilles contribue pour beaucoup à cette hégémonie.

A3. La Chênaie pubescente (taillis de Chênes pédonculé et pubescent), sur le versant sud. La colline est bien orientée comme la plupart des s du Stampien avec platières dans cette région c'est-à-dire : est à ouest. Ce qui lui confère un aspect climatiquement et phytosociologiquement très tranché entre les deux versants.

Le coteau exposé au sud est, malgré les conditions d'aridité ces dernières années, bien plus riche et mérite plus d'investigation que ce que nous avons fait. Cela en revient à la sociabilité des dominantes, dont les Chênes.

A4. Le pré-bois, qui est également une Chênaie pubescente. Il se situe sur la platière, en périphérie des mares temporaires. Il alterne avec la Callunaie dans le paysage car il occupe la partie de sol profond (plus profond que la Callunaie mais en réalité de faible épaisseur et réserve hydrique). De plus ce sable siliceux est un peu chargé en limons ce qui enrichit sa flore.

Ces dernières années, son entretien par des coupes dans le sous-bois, a permis le maintien de quelques espèces rares ou protégées.

A5. Les rochers gréseux et les débris de carrières. Quelques interstices ou diaclases permettent à une végétation à base de Fougères de se développer en abondance. C'est la famille d'ailleurs la mieux représentée, quelque soit l'orientation des parois de grès.

Les débris de carrières sont souvent couverte de Polyode ou de Doradille. Ici, la flore est très pauvre.

B - Les sols sablo-humifères

Les deux formations dans ce cas sont des mares temporaires pour lesquelles les cortèges floristiques sont liées à la lumière arrivant au sol ou à l'eau.

B1. Les mares dites fermées. Jusqu'en 1996, ces mares étaient fermées parce qu'abondaient le Saule cendré et autres ligneuses envahissantes. Depuis, ces mares ont été complètement dégagées ce qui signifie qu'à court terme, une évolution peut-être radicalement différente va s'offrir à nous.

B2. Les mares ouvertes. Par comparaison avec les précédentes, elles sont bien dégagées ou largement ouvertes à l'ensoleillement. C'est une flore dominée par les herbacées, elle est incontestablement d'une grande richesse.

C - Les sols argilo-limono-sableux calcarifères ou calcaires

Ce qui signifie des sols à proportion équilibrée entre les trois principaux composants du sol : l'argile, les limons et les sables. Selon les endroits, les apports en calcaire sont importants = calcarifères, ou le substrat (roche mère) est lui même le calcaire du Stampien = suffixe calcaire.

C1. La Chênaie pubescente et pédonculée. C'est le taillis situé à plat dans le prolongement de la platière gréseuse. Formation essentiellement ligneuse, elle compte tout de même quelques richesses dont l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia* PrN) et quelques Orchidées.

C2. Les chemins du sous-bois. Dans la formation précédente se distinguent des chemins entretenus par un broyage de temps en temps et un piétinement important.



VI. ANALYSE DE LA FLORE PAR BIOTOPE

A1. La Callunaie ou lande à Callune : 34 espèces notées

La fausse Bruyère (*Calluna vulgaris*) domine largement cette formation sur sol siliceux peu épais à pH acide. La Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) l'accompagne, elle y est abondante ce qui donne cette couleur et cette densité si caractéristique à la lande sur platière.

Alternant entre le touffu et le dégagé, ce milieu offre des espaces qui profitent à quelques herbacées dont deux Canches : *Aira proecox* (une annuelle) et *Deschampsia flexuosa* (une vivace), la Fougère Grand-Aigle (*Pteridium aquilinum*), la Petite Oseille (*Rumex acetosella*) qui est aussi annuelle et, à un degré moindre, la Germandrée scordoine (*Teucrium scorodonia*) quand le sol est profond, là ou la platière se brise et s'écarte sous la lande.

Parmi les espèces intéressantes on notera le Polypode de Linné (*Dryopteris linnaeana*), les deux Sceaux de Salomon (*Polygonatum odoratum* et *P. multiflorum*), la Bourdaine (*Rhamnus frangula*) et en bordure de platière ou entre les blocs, le Houx (*Ilex aquifolium*).

Le Sorbier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) PrN, est représenté par un beau pied, jeune (3 ou 4 m) de la même génération que ceux notés dans d'autres biotopes.

Tableau n° 1

Inventaire des espèces caractéristiques des landes à Callune

Niveaux de protection :

PrIDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

Prn : Plante protégée au niveau national

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	lande à Callune
52	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn.		3
53	<i>Polypodium vulgare</i> L.		+
55	<i>Dryopteris linnaeana</i> Chrsn.		+
77	<i>Polystichum filix mas</i> (L.) Roth.		+
80	<i>Polystichum spinulosum</i> Lmk. et DC.		+
105	<i>Pinus silvestris</i> L.		1
125	<i>Anthoxanthum odoratum</i> Boiss.		1
210	<i>Agrostis vulgaris</i> With.		2
238	<i>Aira proecox</i> L.		4
239	<i>Aira caryophylla</i> L.		+
246	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.		4
329	<i>Molinia coerulea</i> (L.) Moench.		+
581	<i>Juncus effusus</i> L.		+
701	<i>Juncus tanageia</i> L.		+
716	<i>Luzula campestris</i> L.		+
847	<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) P.F.		+
848	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.		+
1001	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh.		2
1011	<i>Castanea sativa</i> Miller		1
1012	<i>Quercus pedunculata</i> Ehrh.		3
1090	<i>Rumex acetosella</i> L.		3
2218	<i>Sorbus latifolia</i> (Lmk.) Pers.	PrN	+
2737	<i>Ilex aquifolium</i> L.		+
2744	<i>Rhamnus frangula</i> L.		+
2945	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull.		4
2948	<i>Erica cinerea</i> L.		2
3359	<i>Teucrium scorodonia</i> L.		2

A2. La Châtaigneraie : 29 espèces notées

C'est sur le versant nord des pentes des Grands Avaux que dévalent les Châtaigniers. La fraîcheur du coteau et la maigreur du sol sont des facteurs déterminant la dominance de cet arbre et le peu de concurrence des autres. Le châtaignier est exclusif et ne permet pas l'implantation d'autres macrophanérophytes(*). Seuls quelques Chênes sessiles de forte taille, arrivent à survivre dans la Châtaigneraie. Il est certain qu'ils préexistaient vu la taille des troncs.

Dans les rares vides laissés entre les frondaisons sombres, émergent tant bien que mal la Callune et par zones plus étalées, la Fougère aigle. C'est dans le chablis qu'arrive à s'organiser de manière sporadique et peu durable, une bien faible concurrence.

Quand l'ouverture se fait, alors peuvent survivre quelques plantes, dont les plus intéressantes sont : le Lierre rampant à petites fleurs (*Glechoma hederacea var : micrantha*), le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), la Violette de Rivini (*Viola riviniana*).

A noter l'Impatiens (*Impatiens insubrica*), plante introduite, originaire de l'Himalaya et que l'on voit en populations denses près des habitations.

(*) macrophanérophytes : plantes ligneuses de plus de 15 m de hauteur.

Tableau n°2

Inventaire des espèces caractéristiques de la Châtaigneraie

Niveaux de protection :

PrDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

Prn : Plante protégée au niveau national

n° flore Fourmier	espèces	niveaux de protection	taillis de Châtaignie
52	<i>Pteridium aquilinum (L.) Kuhn.</i>		2
53	<i>Polypodium vulgare L.</i>		+
210	<i>Agrostis vulgaris With.</i>		+
214	<i>Agrostis alba L.</i>		+
232	<i>Millium effusum L.</i>		+
246	<i>Deschampsia flexuosa (L.) Trin.</i>		+
534	<i>Carex silvatica Hudson</i>		+
708	<i>Luzula forsteri (L.) DC.</i>		+
1001	<i>Betula verrucosa Ehrh.</i>		+
1007	<i>Carpinus betulus L.</i>		1
1009	<i>Corylus avellana L.</i>		+
1011	<i>Castanea sativa Miller</i>		5
1012	<i>Quercus pedunculata Ehrh.</i>		+
1013	<i>Quercus sessiliflora Salisb.</i>		+
1352	<i>Moehringia trinervia (L.) Clairv.</i>		+
1956	<i>Viola riviniana Rchb</i>		+
2137	<i>Rubus fruticosus sl.</i>		+
2204	<i>Crataegus monogyna Jasq.</i>		+
2220	<i>Sorbus aucuparia L.</i>		+
2737	<i>Ilex aquifolium L.</i>		+
2945	<i>Calluna vulgaris (L.) Hull.</i>		1
3395	<i>Glechoma hederacea var: micra</i>		+
3422	<i>Lamium galeobdolon (L.) Crantz</i>		+
3564	<i>Ligustrum vulgare L.</i>		+
3627	<i>Lonicera periclymenum L.</i>		+
4145	<i>Mycelis muralis (L.) Rchb.</i>		+

A3. La Chênaie (Chênaie pubescente et pédonculée) : 37 espèces notées

Les conditions édaphiques(*) sont bien différentes du taillis précédent.

Nous nous situons ici sur la partie haute de la pente exposée aux rigueurs climatiques du sud. La sécheresse et la chaleur contrastent avec les conditions qui règnent sur la Châtaigneraie.

Les zones de pli sous la platière sont fraîches, d'où l'abondance d'espèces comme les Géranium luisant (*Geranium lucidum*) et Herbe-à-Robert (*G. robertianum*), le premier étant peu courant dans notre région. Un peu de Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) descend le long de la pente siliceuse.

Les Chênes pubescent (*Quercus lanuginosa*) et pédonculé (*Q. pedunculata*) dominent. On trouve plus rarement le Chêne sessile (*Q. sessiliflora*). Toutefois il n'est pas évident de bien les différencier, tant il existe d'intermédiaires ou d'hybrides entre eux.

Le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*) hôte des taillis denses est ici à son aise car il supporte bien l'ombre dense et rafraîchissante en été. Sa liane s'en va au dessus des frondaisons des arbres qui n'atteignent pas de grandes hauteurs sur ces versants.

Parmi les plantes remarquées du cortège, on notera les Sorbiers torminal et des oiseleurs (*Sorbus torminalis* et *S. aucuparia*), le Tamier commun, encore une liane mais herbacée celle-ci (*Tamus communis*), l'Holostée (*Stellaria holostea*) et un petit Pommier aux fruits jaune d'or (*Pyrus malus*).

(*) édaphiques : conditions climatiques liées au sol.

Tableau n° 3
Inventaire des espèces caractéristiques de la Chênaie

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	taillis de Chênes
105	<i>Pinus silvestris</i> L.		+
232	<i>Millium effusum</i> L.		+
246	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.		2
437	<i>Brachypodium silvaticum</i> (Hudson) R.		+
920	<i>Tamus communis</i> L.		+
1001	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh.		1
1007	<i>Carpinus betulus</i> L.		+
1009	<i>Corylus avellana</i> L.		+
1011	<i>Castanea sativa</i> Miller		+
1012	<i>Quercus pedunculata</i> Ehrh.		2
1013	<i>Quercus sessiliflora</i> Salisb.		+
1014	<i>Quercus lanuginosa</i> Lmk.		4
1090	<i>Rumex acetosella</i> L.		+
1352	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.		+
1377	<i>Stellaria holostea</i> L.		+
1956	<i>Viola riviniana</i> Rchb.		+
2137	<i>Rubus fruticosus</i> L.		+
2148	<i>Fragaria vesca</i> L.		+
2192	<i>Geum urbanum</i> L.		+
2204	<i>Crataegus monogyna</i> Jasq.		+
2213	<i>Pirus malus</i> L.		+
2214	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz		+
2220	<i>Sorbus aucuparia</i> L.		+
2652	<i>Geranium robertianum</i> L.		1
2653	<i>Geranium lucidum</i> (Bauhin) L.		1
2737	<i>Ilex aquifolium</i> L.		+
2755	<i>Hedera helix</i> L.		+
3359	<i>Teucrium scorodonia</i> L.		1
3564	<i>Ligustrum vulgare</i> L.		+
3627	<i>Lonicera periclymenum</i> L.		3
4145	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Rchb.		+

A4. Le Pré-bois de Chêne pubescent sur platière : 57 espèces notées

Cette Chênaie pubescente d'une surface modeste se trouve sur la platière au cœur même de la zone la plus riche en espèces végétales remarquables.

Le sol est un peu enrichi en limon, ce qui contribue au maintien de quelques dominantes classiques de la région comme le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) en mélange avec l'Agrostide commune (*Agrostis vulgaris*).

En revanche, l'Orpin à 6 angles (*Sedum exangulare*) PrIDF et ses deux proches parents l'Orpin blanc et l'Orpin réfléchi (*Sedum album* et *S.reflexum*), abondent sur ce terrain, défilant le piétinement aux abords du GR 11. A noter aussi dans les abondantes de ces lieux, le Silène penché (*Silene nutans*) et l'incontournable Potentille printanière (*Potentilla verna*) une des principales plantes des milieux un peu séchant de la région.

Parmi les espèces du cortège, certaines ont déjà été citées. A noter cependant le Houx frelon (*Ruscus aculeatus*), la Koélerie gracieuse (*Koeleria gracilis*), les Laïches à pilules et précoce (*Carex pilulifera* et *C. caryophyllea*), l'Orchis singe (*Orchis simia*) (Aic), la Renoncule cerfeuil (*Ranunculus flabellatus*), l'Hélianthème à goutte (*Helianthemum guttatum*) (Aci), le Bugle de Genève (*Ajuga genevensis*) (Aic) et la Germandrée puante (*Teucrium botrys*) (Aic).

Ces espèces montrent combien ce pré-bois est installé sur un sol hétérogène. Il comporte des espèces préférant les sols acides (surnotée Aci) ou les sols alcalins (Aic).

Tableau n° 4

Inventaire des espèces caractéristiques du pré-bois (Chênaie) entretenu

Niveaux de protection

PrIDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

Prn : Plante protégée au niveau national

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	pre-bois entretenu
105	<i>Pinus silvestris</i> L.		+
125	<i>Anthoxanthum odoratum</i> Boiss.		+
210	<i>Agrostis vulgaris</i> With.		2
288	<i>Koeleria gracilis</i> Pers.		+
311	<i>Poa nemoralis</i> L.		+
314	<i>Poa pratensis</i> var: <i>angustifolia</i> Sm.		+
438	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.)P.B.		3
510	<i>Carex pilulifera</i> L.		1
515	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr.		+
716	<i>Luzula campestris</i> L.		+
854	<i>Ruscus aculeatus</i> L.		+
920	<i>Tamus communis</i> L.		+
956	<i>Orchis simia</i> Lmk.		+
1001	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh.		+
1009	<i>Corylus avellana</i> L.		+
1012	<i>Quercus lanuginosa</i> Lmk.		3
1385	<i>Cerastium semidecandrum</i> L.		+
1475	<i>Silene nutans</i> L.		1
1612	<i>Ranunculus flabellatus</i> Desf.		+
1800	<i>Cardamine flexuosa</i> Withering		+
1843	<i>Arabis hirsuta</i> (L.)Scop.		+

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	pre-bois entretenu
1900	<i>Helianthemum guttatum</i> (L.)Miller		+
1909	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.)Du		+
2014	<i>Sedum album</i> L.		1
2019	<i>Sedum sexangulare</i> L.	PrIDF	3
2022	<i>Sedum reflexum</i> L.		2
2173	<i>Potentilla verna</i> L.		1
2213	<i>Pirus malus</i> L.		+
2216	<i>Sorbus aria</i> (L.)Crantz		+
2273	<i>Sarothamnus scoparium</i> (L.)Wimme		+
2487	<i>Hippocrepis comosa</i> L.		+
2652	<i>Geranium robertianum</i> L.		+
2653	<i>Geranium lucidum</i> (Bauhin)L.		+
2684	<i>Erodium cicutarium</i> (L.)L'Herit.		1
2737	<i>Ilex aquifolium</i> L.		+
2945	<i>Calluna vulgaris</i> (L.)Hull.		+
2948	<i>Erica cinerea</i> L.		+
3230	<i>Veronica officinalis</i> L.		+
3233	<i>Veronica arvensis</i> L.		+
3355	<i>Ajuga genevensis</i> L.		+
3359	<i>Teucrium scorodonia</i> L.		+
3367	<i>Teucrium botrys</i> L.		+

A5. Les rochers gréseux : 56 espèces notées

Les forts contrastes qui opposent les faces nord et sud des rebords de la platière vont déterminer les dominantes et les abondantes.

La Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) domine surtout à la fraîcheur et dans les débris des carrières. Elle est moins soumise à la dominance du Châtaignier car ce dernier s'implante difficilement dans les amas de grès. En revanche, la fougère, grâce à son enracinement profond et à sa souche puissante, passe sous les amoncellements et émerge entre les blocs. Elle ne peut pas en faire de même dans les fentes et diaclases de la platière, ce qui permet cette fois au Polypode (*Polypodium vulgare*) de coloniser ces endroits.

Quant au versant sud de la platière, c'est la Doradille Cheveux-de-Vénus (*Asplenium trichomanes*) qui abonde sous le soleil et la chaleur, en compagnie des Orpins blanc et réfléchi (*Sedum album* et *S. reflexum*).

S'il y a de nombreuses espèces observées dans ce milieu, cela vient surtout du fait qu'il est très ouvert, que la vie y est difficile, et que de nombreuses plantes profitent des vides laissés, mais les occupent de façon peu durable.

La liste du cortège nous offre quelques caractéristiques comme la Doradille Rue de muraille (*Asplenium ruta muraria*), les Orpins déjà cités plus l'Orpin âcre (*Sedum acre*), la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*) et la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*). Toutes des plantes préférant les expositions chaudes.

Quand aux rochers plein nord, c'est le domaine des Fougères qui ont été vues dans la lande et la Châtaigneraie, mais il faut ajouter à cette liste la Laitue des murs (*Mycelis muralis*) et l'Agrostide blanc (*Agrostis alba*).

Tableau n° 5

Inventaire des espèces caractéristiques des rochers gréseux

Niveaux de protection :

PrIDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

Pm : Plante protégée au niveau national

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	rochers gréseux
52	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn.		4
53	<i>Polypodium vulgare</i> L.		3
55	<i>Dryopteris linnaeana</i> Chrsn.		+
60	<i>Asplenium trichomanes</i> L.		2
66	<i>Asplenium ruta muraria</i> L.		+
80	<i>Polystichum spinulosum</i> Lmk. et DC.		+
125	<i>Anthoxanthum odoratum</i> Boiss.		+
214	<i>Agrostis alba</i> L.		+
238	<i>Aira proecox</i> L.		+
239	<i>Aira caryophyllea</i> L.		+
246	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.		3
288	<i>Koeleria gracilis</i> Pers.		+
510	<i>Carex pilulifera</i> L.		+
848	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.		+
1001	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh.		1
1090	<i>Rumex acetosella</i> L.		+
1475	<i>Silene nutans</i> L.		+
1800	<i>Cardamine flexuosa</i> Withering		+
1843	<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop.		+
1909	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Dunal		+

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	rochers gréseux
2014	<i>Sedum album</i> L.		1
2019	<i>Sedum acre</i> L.		+
2022	<i>Sedum reflexum</i> L.		1
2100	<i>Rosa rubiginosa</i> L.		+
2114	<i>Rosa arvensis</i> L.		+
2137	<i>Rubus fruticosus</i> sl.		+
2220	<i>Sorbus aucuparia</i> L.		+
2273	<i>Sarothamnus scoparium</i> (L.) Wimmer		+
2552	<i>Geranium robertianum</i> L.		+
2553	<i>Geranium lucidum</i> (Bauhin) L.		+
2737	<i>Ilex aquifolium</i> L.		+
2744	<i>Rhamnus frangula</i> L.		+
2945	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull.		3
3359	<i>Teucrium scorodonia</i> L.		+
3364	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.		+
3568	<i>Rubia peregrina</i> L.		+
3627	<i>Lonicera periclymenum</i> L.		+
4145	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Rchb.		+
4163	<i>Hieracium pilosella</i> L.		+
4215	<i>Hieracium umbellatum</i> L.		+

B1. Les mares fermées : 29 espèces notées

D'une grande pauvreté, ces mares sont complètement étouffées par les Saules dont le Saule cendré (*Salix atrocinerea*) et le Jonc épars (*Juncus effusus*).

Ces dernières années, elles sont devenues plus souvent asséchées que les mares temporaires ouvertes, du fait du climat plus sec, mais aussi des ligneuses dominantes ou abondantes comme le Tremble (*Populus tremula*), les Ronciers (*Rubus fruticosus s.l.*) et de l'accumulation des débris organiques.

Le débroussaillage et l'éclaircissage de ces mares réalisés ces derniers mois devraient redonner une « jeunesse » floristique à ne pas manquer. Nous devrions assister à une belle explosion d'espèces et, souhaitons le, de plantes non revues ces dernières années. Mais ce site reste fragile du fait du passage important des promeneurs (piétinement et pique-nique au bord des mares) et de l'embroussaillage potentiel compte tenu de ce qui s'est déroulé avant cet aménagement.

Les quelques Fougères observées sur les rochers gréseux frais se développent également le long des mares, dans les fissures ou sur les souches. L'Orpin pourpre (*Sedum purpureum*) est aussi de ce groupe de plantes un peu en marges des mares proprement dites. Seul l'Epilobe des lieux sombres (*Epilobium obscurum*) est bien ici dans son élément, c'est une plante très rare dans cette partie du département.

Beaucoup de ligneuses présentes seulement sur la tourbe de la berge ou même au fond des mares à sec, sont favorisées par le climat moins humide de ces dernières années. L'assèchement étant accentué par leur présence de plus en plus importante.

Tableau n° 6

Inventaire des espèces caractéristiques des mares temporaires fermées

Niveaux de protection :

PrIDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

Prn : Plante protégée au niveau national

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	mares fermées
53	<i>Polypodium vulgare L.</i>		+
55	<i>Dryopteris linnaeana Chrsn.</i>		+
70	<i>Athyrium filix femina</i>		+
77	<i>Polystichum filix mas (L.) Roth.</i>		+
80	<i>Polystichum spinulosum Lmk. et DC.</i>		+
329	<i>Molinia coerulea (L.) Moench.</i>		+
681	<i>Juncus effusus L.</i>		4
1001	<i>Betula verrucosa Ehrh.</i>		+
1037	<i>Salix atrocinerea Brot.</i>		5
1039	<i>Salix caprea L.</i>		+
1052	<i>Populus tremula L.</i>		3
1090	<i>Rumex acetosella L.</i>		+
1352	<i>Moehringia trinervia (L.) Clairv.</i>		+
2028	<i>Sedum purpureum Link</i>		+
2137	<i>Rubus fruticosus s.l.</i>		2
2204	<i>Crataegus monogyna Jasq.</i>		+
2213	<i>Pirus majus L.</i>		+
2426	<i>Robinia pseudo acacia L.</i>		+
2591	<i>Epilobium hirsutum L.</i>		+
2594	<i>Epilobium obscurum Schreber</i>		+
3144	<i>Solanum dulcamara L.</i>		+
3230	<i>Veronica officinalis L.</i>		+
3359	<i>Teucrium scorodonia L.</i>		+

B2. Les mares ouvertes : 41 espèces notées

Nous sommes là au cœur de la platière, celui-là même qui a fait sa renommée.

Un nombre important d'espèces protégées et rares survivent tant bien que mal. Certaines plus difficilement que d'autres, car on ne les observe pas tous les ans, alors que l'on connaît exactement leur lieu d'habitat. Le GR 11, avec le piétinement intense durant quelques mois, en fait à la fois un risque pour certaines plantes fragiles, mais aussi un salut pour d'autres. Il en est ainsi pour l'Orpin velu (*Sedum villosum*) PrIDF, qui subsiste grâce au chemin, ne supportant pas la concurrence des autres espèces, et acceptant bien un relatif tassement. Lui peut craindre la roue crantée du VTT qui arrache. A noter que cet Orpin n'a pas été observé par nous en 1995 et 1996, mais il a été noté par C.Gauthier d'Ecosphère dans une étude demandée par Natur'Essonne concernant les platières gréseuses de notre département. En fait, cette appellation «mares temporaires ouvertes», comprend plusieurs groupements :

- la pelouse pionnière d'hydrophile (sur sables humides),
- la pelouse pionnière de xérophile (sable secs ou séchants),
- la pelouse maigre acidiphile.

Ces différentes formes de pelouses avec leurs propres cortèges s'imbriquent ici car les conditions édaphiques ne sont pas franchement établies ou définitives.

Cette élasticité des mares et milieux alliés permet le développement de nombreuses espèces pas forcément aquatiques, mais des hydrophytes passagères comme la Renoncule cerfeuil (*Ranunculus flabellatus*), le Pied d'oiseau (*Ornithopus perpusillus*), le Pourpier (*Portulaca oleracea*) ou la Menthe pouillot (*Mentha pulegium*).

Des aquatiques telles que la Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*) et les Joncs sont plus au cœur des mares en compagnie de la Petite-renouée (*Polygonum minus*).

Outre ces dominantes et ces abondantes, les plantes qui forment le cortège et qui sont des caractéristiques, sont nombreuses. Quelques unes sont vraiment originales, c'est le cas du Mouron élégant (*Anagallis tenella*) de la Petite Montie (*Montia minor*), de l'Elatine à 6 étamines (*Elatine hexandra*) PrIDF, des Crassules mousse et de Vaillant (*Crassula muscosa* et *C.vaillantii*), cette dernière PrIDF/C et de l'Epilobe des lieux sombres (*Epilobium obscurum*). Toutes ces espèces sont rares ou très rares même dans ces milieux qui sont pourtant bien les leurs.

Tableau n° 7
Inventaire des espèces caractéristiques des mares temporaires ouvertes

n° Base Fourmer	espèces	niveaux de protection	mares ouvertes
125	<i>Anthoxanthum odoratum</i> Boiss.		+
210	<i>Agrostis vulgaris</i> With.		2
300	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br.		3
310	<i>Poa annua</i> L.		+
329	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench.		+
681	<i>Juncus effusus</i> L.		4
686	<i>Juncus tenuis</i> Willd.		1
704	<i>Juncus bufonius</i> L.		2
1090	<i>Rumex acetosella</i> L.		+
1108	<i>Rumex sanguineus</i> L.		+
1127	<i>Polygonum minus</i> Hudson.		1
1334	<i>Montia minor</i> Gmel.		+
1307	<i>Portulaca oleracea</i> L.		1
1318	<i>Herniaria glabra</i> L.		+
1612	<i>Ranunculus flabellatus</i> Desf.		2
1800	<i>Cardamine flexuosa</i> Withering		+
1938	<i>Elatine hexandra</i> (Lepierre) DC.	PrIDF	+
1982	<i>Hypericum humifusum</i> L.		+
1998	<i>Crassula muscosa</i> (L.) Roth.		+
1999	<i>Crassula vaillantii</i> (Willd) Roth.	PrIDF/C	+
2014	<i>Sedum album</i> L.		+
2472	<i>Ornithopus perpusillus</i> L.		1
2560	<i>Peplis portula</i> L.		+
2587	<i>Epilobium montanum</i> L.		+
2594	<i>Epilobium obscurum</i> Schreber		+
3003	<i>Anagallis tenella</i> L.		+
3144	<i>Solanum dulcamara</i> L.		+
3477	<i>Mentha pulegium</i> L.		3
3796	<i>Flago arvensis</i> L.		+

C1. La Chênaie sur sol calcaire : 67 espèces notées

Le taillis de cette Chênaie est constitué en grande partie du mort-bois caractéristique de cette formation. Les rares herbacées abondantes ne sont pas d'une grande originalité ; seul, peut-être, l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*) offre un intérêt par sa floraison en fin d'hiver. Quand ses premières fleurs verdâtres apparaissent dès les premiers rayons du soleil, bien d'autres sont alors encore en sommeil. La Coronille variable (*Coronilla varia*) avec ses fleurs blanches lavées de rose jusqu'au rouge soutenu, fait aussi partie des plantes abondantes et caractéristiques de cette Chênaie.

Sous les frondaisons des Chênes se développent les Rosiers dont le magnifique Rosier couleur rubis (*Rosa rubiginosa*) très florifère et dégagent une forte odeur de pomme par ses feuilles.

Le cortège est assez riche et de nombreuses espèces méritent quelques observations.

Comme l'Hellébore, le Daphné laurier ou Laurier de St. Antoine (*Daphne laureola*), qui fleurit dès les premiers rayons du soleil en fin d'hiver. La Mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*) est aussi une précoce, c'est au début du printemps que vous la verrez fleurir en compagnie des Violettes, l'odorante puis l'hérissée (*Viola odorata* et *V. hirta*) et enfin la Primevère officinale ou Coucou (*Primula officinalis*) qui aime les lieux frais et riche en matière organique.

Toutes ces plantes aux demandes écologiques proches ont surtout la particularité de bien supporter le piétinement et le fauchage par broyage. Ce sont toutes des plantes précoces ayant accompli leur cycles avant le passage de l'engin (voir le chapitre suivant).

Enfin les espèces protégées, même si deux d'entre elles ne sont pas très rares chez nous, enrichissent un peu plus le site. Il s'agit du Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damassonium*) PrC, de l'Helléborine pourpre (*Epipactis atrorubens*) PrC et de quelques jeunes plants du Sorbier de Fontainebleau ou Sorbier à grandes feuilles (*Sorbus latifolia*) PrN.

En dehors de la zone des mares et du sable humide, ce site manquait de plantes vraiment remarquables.

Ce taillis demeure un biotope peu exploré lors de nos visites.

Tableau n° 8

Inventaire des espèces caractéristiques de la Chênaie sur sols calcaires

Niveau de protection

PrDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

PrN : Plante protégée au niveau national

n° fore Fournier	espèces	niveaux de protection	taillis à Chênes	n° fore Fournier	espèces	niveaux de protection	taillis à Chênes
105	<i>Pinus silvestris</i> L.		+	2100	<i>Rosa rubiginosa</i> L.		+
275	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) Ry		+	2103	<i>Rosa agrestis</i> Savi		+
314	<i>Poa pratensis</i> var. <i>angustifolia</i> Sm.		+	2113	<i>Rosa canina</i> L.		1
314	<i>Poa pratensis</i> L.		+	2114	<i>Rosa arvensis</i> L.		1
334	<i>Melica uniflora</i> Retz		+	2130	<i>Sanguisorba minor</i> Scop.		+
371	<i>Festuca heterophylla</i> Lmk.		+	2137	<i>Rubus fruticosus</i> sl.		2
374	<i>Festuca duriuscula</i> L.		+	2148	<i>Fragaria vesca</i> L.		2
437	<i>Brachypodium silvaticum</i> (Hudson)R.		+	2173	<i>Potentilla verna</i> L.		+
438	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.)P.B.		1	2192	<i>Geum urbanum</i> L.		+
534	<i>Carex silvatica</i> Hudson		+	2204	<i>Crataegus monogyna</i> Jasc.		3
552	<i>Carex glauca</i> Murr.		+	2214	<i>Sorbus torminalis</i> (L.)Crantz		+
708	<i>Luzula forsteri</i> (L.)DC.		+	2218	<i>Sorbus latifolia</i> (Lmk.)Pers.	PrN	+
930	<i>Cephalanthera pallens</i> (Jundz)Rich.	PrC	+	2478	<i>Coronilla varia</i> L.		1
933	<i>Epipactis atrorubens</i> Schult.	PrC	+	2487	<i>Hiopocrepis comosa</i> L.		+
935	<i>Epipactis helleborine</i>		+	2630	<i>Linum catharticum</i> L.		+
1001	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh.		+	2713	<i>Polygala vulgaris</i> L.		+
1007	<i>Carpinus betulus</i> L.		+	2754	<i>Cornus sanguinea</i> L.		3
1009	<i>Corylus avellana</i> L.		+	2755	<i>Hedera helix</i> L.		+
1012	<i>Quercus pedunculata</i> Ehrh.		+	2958	<i>Primula officinalis</i> L.		+
1014	<i>Quercus lanuginosa</i> Lmk.		5	3230	<i>Veronica officinalis</i> L.		+
1062	<i>Ulmus campestris</i> L.		+	3258	<i>Ajuga reptans</i> L.		+
1200	<i>Mercurialis perennis</i> L.		+	3264	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.		+
1232	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.		+	3584	<i>Ligustrum vulgare</i> L.		3
1248	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.		+	3586	<i>Rubia perigrina</i> L.		+
1288	<i>Daphne laureola</i> L.		+	3586	<i>Gallium mollugo</i> L.		+
1352	<i>Moehringia trinervia</i> (L.)Clairv.		+	3618	<i>Viburnum lantana</i> L.		2
1520	<i>Helleborus foetidus</i> L.		1	3627	<i>Lonicera periclymenum</i> L.		+
1945	<i>Viola hirta</i> L.		+	4143	<i>Myosotis muralis</i> (L.)Rehb.		+
1949	<i>Viola odorata</i> L.		+	4183	<i>Hieracium pilosella</i> L.		+
1956	<i>Viola riviniana</i> Rchb.		+	4203	<i>Hieracium murorum</i> L.		+

C2. Chemin en sous bois : 74 espèces notées

Il n'y a pas eu de notation selon la méthode exposée dans le chapitre 4, mais simplement un enregistrement des espèces observées lors de nos balades naturalistes. Les plus intéressantes ont été conservées dans l'inventaire (voir annexe).

Parmi les nombreuses espèces, on remarquera la présence de la Brize moyenne (*Briza media*) et la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*) qui sont des plantes croissant sur substrat calcaire, de la Luzule champêtre (*Luzula campestris*) plutôt sur sol sableux mais tolérant un peu le calcaire, la Petite-Oseille (*Rumex acetosella*) franchement sur sol acide, l'Hélianthème commun (*Helianthemum nummularium*) plante assez indifférente au pH. Tous ces exemples pour situer l'hétérogénéité d'un milieu fortement anthropisé comme un chemin même éloigné de toute habitation. Les rudérales strictes comme le Plantain majeur (*Plantago major*) côtoient des espèces plus capricieuses comme le Trèfle strié (*Trifolium striatum*) qui d'ailleurs aime bien mieux les sables passagèrement humides et est une plante relativement rare. Ainsi la Mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*), le Géranium luisant (*Geranium lucidum*), également peu courant et le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) qui se développent plutôt aux endroits frais et humides, sont en contradiction avec les besoins du Silène penché (*Silene nutans*) ou de l'Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*).

Le chemin du sous-bois est un milieu riche en espèces de toutes sortes mais elles sont banales. Il offre par contre un aspect attrayant dans le paysage et il est important qu'il en reste ainsi. Il canalise en quelque sorte les regards sur la nature et l'attention des promeneurs pas toujours bien au fait de la fragilité de ce site. Du coup, ils ne s'engagent pas dans les sous-bois ou les places fragiles des zones humides de la platière. Le chemin, de manière détournée, est un bon moyen de protection à condition qu'il ne soit emprunté que par des piétons, et qu'il reste entretenu et fleuri (Violettes, Primevères, etc...).

VII. CONCLUSION

Riche de 186 espèces notables, cette platière est tout à fait intéressante et mérite plus d'approfondissements, notamment sur la partie la plus calcaire et les coteaux sableux de la pente sud. Mais le cœur des Grands Avaux, le plus riche, reste les mares temporaires que l'on devra suivre absolument, car en plus des remarques faites concernant l'entretien, ces milieux fragiles sont très variables floristiquement et leur richesse dépend en tout premier lieu des conditions climatiques.

Seulement 6 espèces protégées ont été observées ces deux années. D'autres nous ont probablement échappées, comme l'Orpin velu (*Sedum villosum*), de si petite taille et à la niche écologique si étroite (sables humides tassés), qui a été observé par d'autres botanistes ces dernières années.

Au regard de la littérature de nos anciens naturalistes, il manque vraiment beaucoup d'espèces. Peut-être s'agit-il aussi plus d'une absence du fait d'une évolution naturelle que de celle d'un phénomène anthropique. Les deux de toute manière, par leur combinaison, aggravent encore les absences.

Tableau n° 9
Inventaire des espèces bénéficiant d'une protection

Niveau de protection

PrDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

Pm : Plante protégée au niveau national

n° flore Fourme	espèces	niveau de protection	sol siliceux					sol sableux			s argilo-limono-sabli		
			lande à Callune	taillis à hâtaignis	taillis de Chênes	pre-bois entretenu	rochers gréseux	mares fermées	mares ouvertes	taillis à Chênes	chemin en sous bois		
930	<i>Cephalanthera pallens</i> (Jundz)Rich.	PrC										+	
931	<i>Epipactis atrorubens</i> Schult.	PrC											+
1938	<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre)DC.	PrDF										+	
1999	<i>Crassula vaillantii</i> (Willd)Roth.	PrDF/C										+	
2019	<i>Sedum sexangulare</i> L.	PrDF				3							
2218	<i>Sorbus latifolia</i> (Lmk.)Pers.	PrN	+										+

On remarquera de nombreuses espèces omniprésentes dans diverses formations comme la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) sur presque tous les sables, ainsi que la Callune (*Calluna vulgaris*), le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*) ou la Petite-Oseille (*Rumex acetosella*).

Tableau n° 10
Synthèse des espèces dominantes

Niveaux de protection

PrDF : Plante protégée dans la région Ile de France

PrC : Plante protégée dans la région Centre

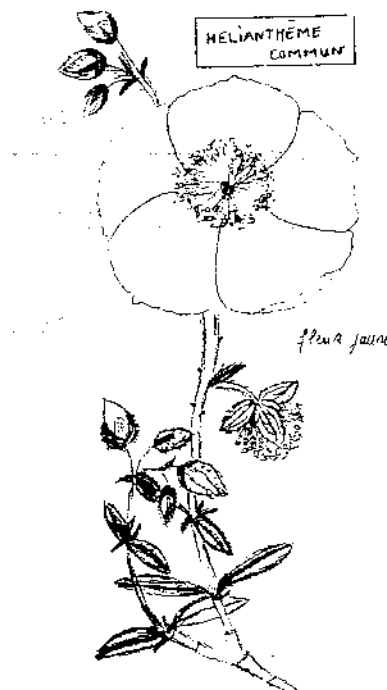
Pm : Plante protégée au niveau national

n° liste Fourre	espèces	niveaux de protection	sol siliceux					sol sableux humide		sol argilo-limono-sableux calcifié à calcaires	
			landes à Callune	taillis à Châtaignier	taillis de Chênes	pre-bois entretenu	rochers gréseux	mâres fermées	mâres ouvertes	taillis à Chênes	chemin en sous bois
52	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn.		3	2			4			+	
53	<i>Polypodium vulgare</i> L.		+	+			3	+		+	
238	<i>Aira procera</i> L.		4	3	+		+				
248	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.		4	+	2		3		+	+	
100	<i>Glycena hians</i> (L.) R.Br.							3			
438	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.B.					3	+		1	+	
681	<i>Juncus effusus</i> L.		+					4	4		
1011	<i>Castanea sativa</i> Miller		1	5	+		+			+	
1012	<i>Quercus pedunculata</i> Ehrh.		3	+	2	+		+		+	
1014	<i>Quercus lanuginosa</i> Lmk.				4	3				5	
1037	<i>Salix atrocinerea</i> Brot.							5			
1052	<i>Populus tremula</i> L.			+		+		3			
1090	<i>Rumex acetosella</i> L.		3		+	+	+	+	+		
2019	<i>Sedum tetraangulare</i> L.	PrDF				3					
2204	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.		+	+	+			+		3	
2754	<i>Cornus sanguinea</i> L.									3	
2945	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Mill.		4	1	+	+	3	+			
3477	<i>Mentha pulegium</i> L.								3		
3564	<i>Ligustrum vulgare</i> L.				+	+				3	
3627	<i>Lonicera periclymenum</i> L.		+	+	3		+			+	

La platière des Grands Avaux a eu un passé floristique extrêmement riche. Actuellement, il semble qu'un faible reliquat de cette histoire soit parvenu jusqu'à nous, en tout cas jusqu'en 1995 et 1996. L'entretien par l'Office national des forêts et le Conseil général va certainement apporter quelques modifications. Les années sèches que nous venons de subir ont contribué à cet appauvrissement et il serait intéressant de comparer les conditions climatiques des années précédentes la publication de A.L. Bauthier et celles précédentes les inventaires floristiques réalisés ces dernières années.



Sedum album



HELIANTHEME COMMUNE

fl. jaune

BIBLIOGRAPHIE

Carte géologique de la France à 1/50 000. Feuille de Malesherbes XXIII-17.

Les tourbières de l'Essonne, analyse bibliographique.
Etude réalisée par ECOSPHERE pour NATURESSONNE (1992).

Guide des groupements végétaux de la région parisienne.
Marcel BOURNERIAS (1979).

Les quatre flores de France.
Paul FOURNIER (1961).

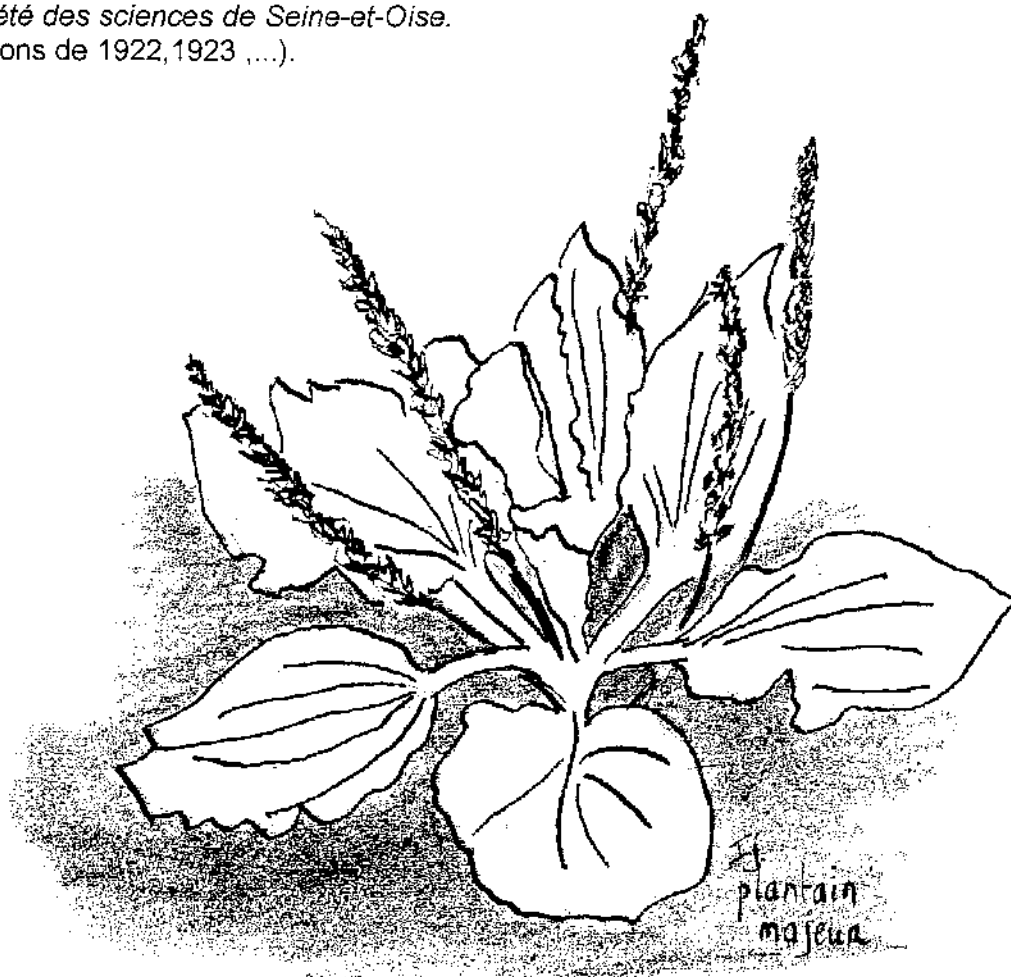
Vade-mecum du botaniste dans la région parisienne.
H.E. JEANPERT (1911).

Flore parisienne. A.L. BAUTIER (1880).

Les platières de l'Essonne (partie 1).
Etude réalisée par ECOSPHERE pour NATURESSONNE (1992).

Les platières de l'Essonne (partie 2).
Etude réalisée par ECOSPHERE pour NATURESSONNE (1994).

Excursions de la société des sciences de Seine-et-Oise.
M. DESPATY (excursions de 1922, 1923, ...).



Annexe :

Inventaire des espèces caractéristiques observées lors des sorties de NaturEssonne en 1996
 et des notes personnelles de A.Fontaine
 Champcueil (91)
 fichier : champcue

niveaux de protection :

PriDF = plante protégée dans la région Ile de France
 PrC = plante protégée dans la région Centre
 PrN = protégée au niveau national

n° flore Fournier	espèces	niveaux de protection	sol siliceux						sol sableux humifère			sols argilo-limono-sableux calcarifères à calcaires		
			lande à Callune	taillis à Châtaignier	taillis de Chênes	pré-bois entretenu	rochers gréseux	mares fermées	mares ouvertes	taillis à Chênes	chemin en sous bois			
52	<i>Pteridium aquilinum (L.)Kuhn.</i>		3	2				4						+
53	<i>Polypodium vulgare L.</i>		+	+				3		+				+
55	<i>Dryopteris linnaeana Chrsn.</i>		+					+		+				
60	<i>Asplenium trichomanes L.</i>							2						
66	<i>Asplenium ruta muraria L.</i>							+						
70	<i>Athyrium filix femina</i>									+				
77	<i>Polystichum filix mas (L.)Roth.</i>		+							+				
80	<i>Polystichum spinulosum Lmk. et DC.</i>		+					+		+				
105	<i>Pinus sivestris L.</i>		1		+			+					+	
125	<i>Anthoxanthum odoratum Boiss.</i>		1					+						
140	<i>Phleum pratense L.</i>										+			
210	<i>Agrostis vulgaris With.</i>		2	+			2			+		2		+
214	<i>Agrostis alba L.</i>			+				+						
232	<i>Millium effusum L.</i>			+		+								
238	<i>Aira procox L.</i>		4		+			+						
239	<i>Aira caryophylla L.</i>		+		+			+						
246	<i>Deschampsia flexuosa (L.)Trin.</i>		4	+		2		3			+			+
275	<i>Trisetum flavescens (L.) Ry</i>													
288	<i>Koeleria gracilis Pers.</i>						+	+					+	
300	<i>Glyceria fluitans (L.) R.Br.</i>											3		+
310	<i>Poa annua L.</i>							+				+		+
311	<i>Poa nemoralis L.</i>						+							
311	<i>Poa nemoralis firmula</i>													+
314	<i>Poa pratensis var. angustifolia Sm.</i>						+						+	+
314	<i>Poa pratensis L.</i>						+						+	+
317	<i>Poa trivialis L.</i>				+									+
329	<i>Molinia coerulea (L.) Moench.</i>		+								+			
334	<i>Melica uniflora Retz</i>													
336	<i>Briza media L.</i>													
371	<i>Festuca heterophylla Lmk.</i>												+	+
3/4	<i>Festuca duriuscula L.</i>												+	+
437	<i>Brachypodium silvaticum (Hudson)R. et S.</i>				+								+	+

	espèces	niveaux de protection	sol siliceux							sol sableux humifère		calcaires à calcaires		
			lande à Callune	taillis à Châtaignier	taillis de Chênes	pré-bois entretenu	rochers gréseux	mares fermées	mares ouvertes	taillis à Chênes	chemin en sous bois			
438	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.)P.B.					3	+						1	
510	<i>Carex pilulifera</i> L.				1			+						
515	<i>Carex caryophylla</i> Latourr.				+									
534	<i>Carex silvatica</i> Hudson		+										+	+
552	<i>Carex glauca</i> Murr.												+	+
681	<i>Juncus effusus</i> L.		+							4	4			
686	<i>Juncus tenuis</i> Willd.										1			
701	<i>Juncus fanageia</i> L.		+											
704	<i>Juncus bufonius</i> L.										2			
707	<i>Luzula pilosa</i> (L.)Willd.							+						
708	<i>Luzula forsteri</i> (L.)DC.		+										+	
716	<i>Luzula campestris</i> L.		+				+							+
847	<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.)P.F.		+											
848	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.)All.		+					+						
854	<i>Ruscus aculeatus</i> L.													
920	<i>Tamus communis</i> L.							+						
930	<i>Cephalanthera pallens</i> (Jundz)Rich.												+	
933	<i>Epipactis atrorubens</i> Schult.												+	
935	<i>Epipactis helleborine</i>												+	+
956	<i>Orchis simia</i> Lmk.													
1001	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh.		2	+	1		+				+			+
1007	<i>Carpinus betulus</i> L.			1									+	
1009	<i>Corylus avellana</i> L.			+									+	
1011	<i>Castanea sativa</i> Miller		1	5									+	
1012	<i>Quercus pedunculata</i> Ehrh.		3	+	2						+			
1013	<i>Quercus sessiliflora</i> Salisb.			+										
1014	<i>Quercus lanuginosa</i> Lmk.				4								5	
1037	<i>Salix atrocinerea</i> Brot.													
1039	<i>Salix caprea</i> L.										5			
1052	<i>Populus tremula</i> L.										+			
1062	<i>Ulmus campestris</i> L.		+							3				
1090	<i>Rumex acetosella</i> L.										+			+
1102	<i>Rumex crispus</i> L.		3								+			+
1106	<i>Rumex sanguineus</i> L.										+			+
1118	<i>Polygonum aviculare</i> L.													+
1124	<i>Polygonum persicaria</i> L.													+
1127	<i>Polygonum minus</i> Hudson													1
1148	<i>Chenopodium polyspermum</i> L.										+			+

	espèces	niveaux de protection	sol siliceux						sol sableux humifère		calcaires à calcaires		
			lande à Callune	taillis à Châtaignier	taillis de Chênes	pré-bois entretenu	rochers gréseux	mars fermés	mars ouvertes	taillis à Chênes	chemin en sous bois		
1200	<i>Mercurialis perennis</i> L.												+
1232	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.												+
1246	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.												+
1288	<i>Daphne laureola</i> L.												+
1304	<i>Montia minor</i> Gmel.									+			
1307	<i>Portulacca oleracea</i> L.									1			
1318	<i>Herniaria glabra</i> L.									+			
1352	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.		+		+								+
1377	<i>Stellaria holostea</i> L.				+								+
1385	<i>Cerastium semidecandrum</i> L.												+
1475	<i>Silene nutans</i> L.												+
1530	<i>Helleborus foetidus</i> L.												+
1612	<i>Ranunculus flabellatus</i> Desf.												+
1624	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.												+
1800	<i>Cardamine flexuosa</i> Withering												+
1843	<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop.												+
1900	<i>Helianthemum guttatum</i> (L.) Miller												+
1909	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Dunal												+
1936	<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.												+
1945	<i>Viola hirta</i> L.												+
1949	<i>Viola odorata</i> L.												+
1956	<i>Viola riviniana</i> Rchb												+
1982	<i>Hypericum humifusum</i> L.												+
1983	<i>Hypericum perforatum</i> L.												+
1998	<i>Crassula muscosa</i> (L.) Roth.												+
1999	<i>Crassula vaillantii</i> (Willd.) Roth.												+
2014	<i>Sedum album</i> L.												+
2019	<i>Sedum sexangulare</i> L.												+
2019	<i>Sedum acre</i> L.												+
2022	<i>Sedum reflexum</i> L.												+
2028	<i>Sedum purpureum</i> Link												+
2100	<i>Rosa rubiginosa</i> L.												+
2103	<i>Rosa agrestis</i> Savi												+
2113	<i>Rosa canina</i> L.												+
2114	<i>Rosa arvensis</i> L.												+
2130	<i>Sanguisorba minor</i> Scop.												+
2137	<i>Rubus fruticosus</i> s.l.												+

	espèces	niveau de protection	sol siliceux							sol sableux humifère		calcaires à calcaires	
			lande à Callune	taillis à Châtaignier	taillis de Chênes	pré-bois entretenu	rochers gréseux	mares fermées	mares ouvertes	taillis à Chênes	chemin en sous bois		
2959	<i>Primula officinalis</i> L.												+
3003	<i>Anagallis tenella</i> L.												+
3086	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill.												
3140	<i>Solanum nigrum</i> L.												
3144	<i>Solanum dulcamara</i> L.												
3157	<i>Verbascum thapsus</i> L.;				+								+
3230	<i>Veronica officinalis</i> L.				+								+
3233	<i>Veronica arvensis</i> L.				+								+
3354	<i>Ajuga reptans</i> L.												+
3356	<i>Ajuga genevensis</i> L.;				+								+
3359	<i>Teucrium scorodonia</i> L.		2		+	1							+
3364	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.												+
3367	<i>Teucrium botrys</i> L.												+
3395	<i>Glechoma hederacea</i> var: <i>micrantha</i> Boen												
3422	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) Crantz												+
3470	<i>Thymus chamaedrys</i> Fries.												+
3477	<i>Mentha pulegium</i> L.										3		+
3505	<i>Plantago major</i> L.												+
3509	<i>Buddleia japonica</i> Hemsley												+
3552	<i>Vincetoxicum officinale</i> Moench												+
3564	<i>Ligustrum vulgare</i> L.												+
3588	<i>Rubia peregrina</i> L.												+
3586	<i>Galium mollugo</i> L.												+
3594	<i>Galium aparine</i> L.												+
3618	<i>Viburnum lantana</i> L.												+
3627	<i>Lonicera periclymenum</i> L.												+
3756	<i>Bellis perennis</i> L.												+
3776	<i>Erigeron canadensis</i> L.												+
3795	<i>Filago minima</i> (Sm.) Persoon												+
3796	<i>Filago arvensis</i> L.												+
3818	<i>Inula conyza</i> DC.												+
3879	<i>Achillea millefolium</i> L.												+
3940	<i>Senecio vulgaris</i> L.												+
3943	<i>Senecio jacobea</i> L.												+
4028	<i>Cirsium lanceolatum</i> (L.) Hill.												+
4086	<i>Hypochoeris radicata</i> L.												+
4132	<i>Taraxacum officinale</i> Weber												+
4140	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill.												+
4145	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Rehb.												+
4183	<i>Hieracium pilosella</i> L.												+
4205	<i>Hieracium murorum</i> L.												+
4215	<i>Hieracium umbellatum</i> L.												+

Suivi d'oiseaux de plaine dans le sud de l'Essonne

Emmanuel LE ROY et Serge URBANO

I. INTRODUCTION

Les espèces d'oiseaux des milieux cultivés ont subi depuis le milieu du siècle une régression quasi générale.

L'agriculture intensive a, il est vrai, considérablement modifié leur habitat. Ainsi, l'augmentation de la taille des parcelles due au remembrement, la monoculture, la mécanisation, la disparition de l'élevage, et de là des cultures fourragères, ont réduit fortement les habitats favorables, notamment en zones de reproduction. De plus, l'emploi massif de pesticides, insecticides et autres fongicides ont privé nombre d'oiseaux d'une grande partie de leur nourriture (invertébrés, graines et pousses des plantes adventices...).

Dans les grandes plaines céréalières, comme la Beauce, le phénomène est particulièrement marqué. Pour beaucoup d'espèces, la diminution des conditions d'existence a entraîné une réduction de leurs populations et de leur distribution. Alors que d'autres, aux fortes exigences écologiques et à la souplesse adaptative limitée, disparaissent progressivement, comme l'Outarde, espèce emblématique des plaines agricoles.

En 1995 et en 1996, au nord de la Beauce, dans le sud de l'Essonne vers Mespuits/Blandy, suite à l'initiative de NaturEssonne, une opération de restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière a été mise en place au titre des mesures agri-environnementales - M.A.E. - (D.D.A.F. de l'Essonne/NaturEssonne, 1994), afin de sauvegarder la colonie locale d'Outardes, qui connaissait une chute sévère des effectifs, et de contribuer à la conservation nationale et européenne d'une espèce fortement menacée sur l'ensemble de son aire de répartition ; l'objectif étant, dans les 4.800 ha potentiels du périmètre de l'opération, de remplacer, par mise en retrait volontaire de la production, environ 8 à 10 % de parcelles en culture intensive par des cultures favorables à l'Outarde, avec un itinéraire cultural spécifique adapté à sa biologie.

Dans le cadre de l'opération, une évaluation des mesures mises en place s'est progressivement organisée. A l'origine, l'évaluation prévoyait de suivre l'occupation des parcelles en retrait par l'Outarde, sachant que le suivi serait significatif si l'on disposait d'une surface totale en retrait représentative. Les 8 à 10 % du périmètre attendus, correspondent globalement à ce qui est généralement admis comme proportion de sites favorables dans une entité géographique cohérente (environ 2.000 ha minimum) qui forme le domaine vital d'une population d'Outarde dans le temps et dans l'espace ; appliqués là, ils devraient répondre aux besoins de la colonie locale en terme d'habitat.

Au terme de la mise en place de l'opération, seulement 46,28 ha sont en retrait, soit moins de 1 % du périmètre prévu, entraînant à actualiser le suivi initial. En l'état actuel, l'opération agri-environnementale, qui représente une action novatrice et d'envergure, était lancée, et allait se poursuivre pendant 5 ans. D'autre part, dans ce cadre officiel, des parcelles en retrait existaient déjà. Et même si leur surface totale était faible et l'opération agri-environnementale peu concluante, elles donnaient quand même une occasion unique de mesurer l'impact écologique de parcelles en extensif en grande plaine céréalière, sujet particulièrement d'actualité, d'avenir et pour lequel peu de références existent. Adaptée ainsi à la surface disponible, l'évaluation a évolué en une large recherche de la biodiversité, avec à la fois un suivi faunistique, floristique et agronomique de parcelles en retrait (STEUNOU et URBANO, 1997).

Pour le suivi faunistique, l'avifaune est naturellement concernée, mais deux cortèges d'espèces sont distingués, avec pour chacun un niveau d'intervention spécifique, afin de répondre à deux problématiques différentes, mais complémentaires :

- le niveau local (= évaluation M.A.E.) : suivi approfondi, avec répartition, nombre, territoire... d'espèces bioindicatrices retenues au préalable sur une surface réduite et localisée, correspondant aux parcelles en retrait du périmètre de l'opération pour l'Outarde ;
- le niveau global (= connaissance avifaune de plaine) : suivi léger sur une grande surface, d'espèces liées aux milieux agricoles, correspondant à un large périmètre de plaine cultivée, qui naturellement englobe celui de l'opération pour l'Outarde.

En 1997, un suivi de niveau global a été mené. Il a ainsi pour objet de préciser le statut d'oiseaux à forte valeur patrimoniale (rareté, exigences biologiques...) liés aux plaines cultivées, dont la présence est connue ou potentielle dans cette zone, et d'apporter des informations pour l'estimation future des potentialités faunistiques des plaines cultivées ; leurs potentialités peuvent en effet évoluer avec maintenant l'apparition de parcelles en jachères ou en mesures agri-environnementales, facteurs de biodiversité.

Le suivi vise aussi à contribuer à l'évaluation des mesures mises en place. Mais l'évaluation est délicate, avec les limites du dispositif agri-environnemental (surface totale et unitaire réduites, localisation parfois inadaptée...) et les particularités des espèces retenues (grand domaine vital notamment).

I. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude est située au sud-est de l'Essonne, en limite des départements du Loiret (45) et de la Seine-et-Marne (77).

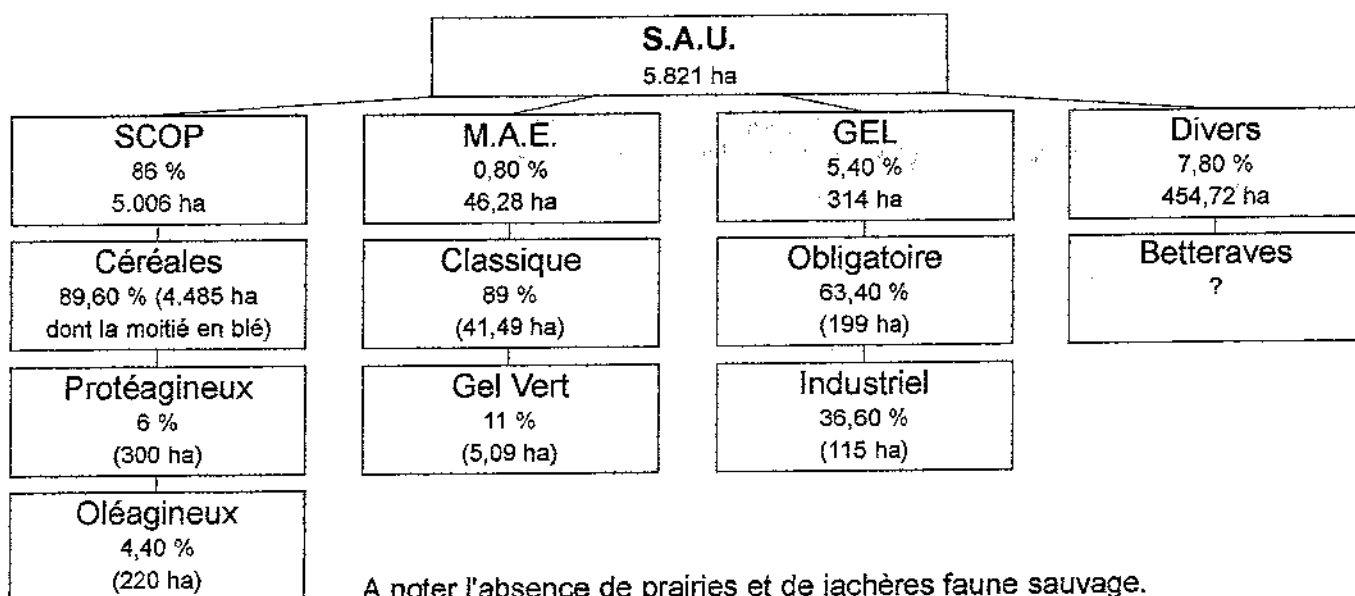
Elle est incluse en grande partie dans le département de l'Essonne, avec tout ou partie des communes de Morigny-Champigny, Etampes, Boissy-la-Rivière, Fontaine-la-Rivière, Abbéville-la-Rivière, La Forêt-Sainte-Croix, Bois-Herpin, Roinvilliers, Bouville, Puiset-le-Marais, Valpuiseaux, Mespuits, Blandy, Brouy, Maisse, Gironville-sur-Essonne, Prunay-sur-Essonne, Champmotteux et Boigneville.

Elle comprend aussi de petites zones situées dans le nord du département du Loiret (partie des communes de Rouvres-Saint-Jean, Mainvilliers et Nangeville), limitrophes aux communes de l'Essonne prospectées, afin de constituer une entité géographique cohérente, représentative des milieux en grandes cultures : voir carte n°1.

La surface totale de la zone d'étude représente ainsi environ 200 km², soit 20.000 ha de milieu en grande culture, particulièrement caractéristique des agro-systèmes.

L'occupation, en 1997, des sols de la zone d'étude est donnée dans ses grandes lignes, avec :

- 1 - le périmètre de l'opération de restauration de l'habitat de l'Outarde (englobé dans la zone d'étude) : il couvre 7.700 ha, dont 1.256 ha sont boisés (environ 16 % du périmètre) ; la surface agricole utile (S.A.U.) est de 5.821 ha, soit 75,60 % du périmètre, répartis comme suit (d'après GALLOT et URBANO, 1996 ; STEUNOU et COL., 1997) :



A noter l'absence de prairies et de jachères faune sauvage.

2 - les 12.300 ha restants : l'occupation des sols est vraisemblablement proche de celle des 7.700 ha de l'opération Outarde, sauf qu'il n'y a naturellement pas de parcelles en retrait agri-environnemental et que la surface boisée est notablement moindre ; ce secteur au sud-ouest de la zone d'étude faisant parti de la grande plaine beauceronne, alors que celui de l'opération Outarde est globalement rattaché au Gâtinais, plus boisé et vallonné (voir carte n° 1).

II. METHODOLOGIE

La zone d'étude n'a pas été prospectée de manière homogène : les parties boisées, sur pentes, en fond de vallée, ont été écartées, afin de conserver en priorité une zone à typologie de grandes cultures, couvrant environ 15.000 ha. Elle a été couverte de manière régulière, afin de rechercher les espèces dites "de plaine", avec une attention particulière pour l'Outarde.

Les prospections ont été menées du 15 avril au 19 juin 1997, à n'importe quelle heure de la journée, mais préférentiellement le matin à partir de 8h00 lorsque les oiseaux sont les plus actifs et que la brume de chaleur, très fréquente en plaine, n'est pas encore trop importante. Les prospections ont été effectuées à partir des routes départementales et des chemins agricoles, en marquant régulièrement des arrêts pour observer les alentours et détecter les espèces choisies.

Les espèces suivies ont été retenues en fonction de leur présence connue ou potentielle dans les plaines agricoles de l'Essonne, de leur liaison avec ce type de milieu, suivant leurs exigences écologiques (habitat ouvert, grand domaine vital, régime alimentaire...), et de leur statut (rareté...). Elles caractérisent ainsi plus ou moins les grandes plaines cultivées avec leurs îlots et petits massifs boisés. Ces espèces, au nombre de 12, sont la Bondrée apivore, les Busards des roseaux et Saint-Martin, la Buse variable, les Perdrix rouge et grise, l'Œdicnème criard, le Tarier des prés, le Traquet motteux, la Caille des blés, le Busard cendré et l'Outarde canepetière ; les trois dernières caractérisant fortement en Essonne les plaines agricoles (CLAESSENS et PONS, 1992).

Pendant les deux mois sur lesquels s'étalait le suivi, 60 heures ont été consacrées aux prospections de terrain.

Le suivi s'est déroulé dans la plupart des cas par contacts visuels, mais pour la Caille des blés, l'écoute des mâles chanteurs a été bien sûr prépondérante. Signalons enfin que la période choisie (mi-avril à mi-juin) n'a pas permis de noter la reproduction certaine de beaucoup d'espèces, mais a pu préciser les périodes d'arrivée et de passage des espèces migratrices.



Bondrée apivore
Pernis apivorus

III. COMMENTAIRES SUR LES ESPECES SUIVIES

Chaque espèce fait l'objet d'un commentaire sur sa distribution, son écologie et l'évolution de ses populations. Les résultats des prospections sont ensuite donnés et replacés suivant le statut local de l'espèce.

Le statut de l'Outarde et de l'Édicnème est particulièrement examiné, eu égard à la finalité du programme agri-environnemental et surtout au vif intérêt que leur porte NaturEssonne.

III. 1. Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Ce rapace migrateur est répandu dans toute l'Europe et également bien représenté en France, à l'exception de la Corse, avec 8.000 à 12.000 couples (THIOLLAY in YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994). Arrivant assez tard en Ile-de-France (début mai), la Bondrée apivore se reproduit dans les formations boisées nécessaires à la construction de son nid, mais il lui faut également des zones plus ouvertes pour se nourrir de nids de guêpes et de bourdons, qui forment sa nourriture principale.

Sa densité est donc faible dans les bosquets isolés au milieu des plaines cultivées, comme celle de Beauce. Aussi, n'est-il pas étonnant de ne pas l'avoir observée au cours des prospections se déroulant principalement sur les 15.000 ha de la zone de grandes cultures. Cependant, 1 ou 2 couples pourraient se reproduire dans les petits massifs forestiers avec leurs ramifications boisées situés sur la commune de Puiselet-le-Marais ou dans ceux des communes de Valpuiseaux, Gironville/Essonne, Mespuits et Champmôtoux, qui forment des habitats potentiels.

Des oiseaux ont ainsi été observés à proximité de la zone d'étude, à Buno-Bonnevaux et à Boissy-le-Cutté au printemps 1992 (CLAESSENS et PONS, 1992), et à Maisse en juillet 1993 (l'Engoulevent, 1993), alors que d'autres l'ont été sur la zone d'étude : l'un en mai 1996 à la Vallée-aux-morts, à Gironville/Essonne (CREUSOT et URBANO, *en prép.*) et un autre chassant début août 1997 à La Croix, sur Gironville/Essonne (STEUNOU, com. pers. 1997). CLAESSENS et PONS (1992) signalent que l'espèce est notamment répartie dans les massifs et coteaux boisés du sud de l'Essonne

III. 2. Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Le Busard des roseaux se reproduit dans toute l'Europe, mais de façon relativement dispersée. En France, il occupe surtout le nord de la Loire, le littoral atlantique jusqu'à la Gironde au sud, la région Rhône-Alpes et le pourtour méditerranéen jusqu'en Camargue à l'est (BURNELEAU in YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994). Ses effectifs, compris entre 740 et 1.000 couples, ont progressé de 20 à 50 % depuis 1970.

En Ile-de-France, depuis 20 ans, sa présence s'affirme ; la protection accordée à tous les rapaces en 1972 a permis à cette espèce de renforcer ses effectifs qui étaient tombés à un niveau très bas ; en 1977, NORMAND et LESAFFRE ne la mentionnait que comme nicheur occasionnel.

Liée aux zones humides pour sa nidification, cette espèce peut se rencontrer également depuis peu dans les plaines de grandes cultures, à l'instar des Busards Saint-Martin et cendré. Dans notre département, il se reproduit sur quelques sites de la vallée de l'Essonne et localement dans les champs de céréales en Beauce. Sa population ne doit pas y dépasser les 10 couples.

Seulement 2 observations ont été effectuées sur la zone d'étude (voir carte n°2) :

- le 23 avril, 1 mâle adulte chasse au-dessus d'un champ de blé en train de lever à Gandevilliers (Gironville-sur-Essonne) ; il finit par capturer un levraut malgré la défense de deux lièvres adultes. Il va ensuite le manger dans une jachère un peu plus au nord. Il repart 10 minutes plus tard vers le nord-est avec le reste du levraut non consommé dans les serres ;
- le 13 mai, 1 mâle adulte chasse au-dessus des champs "Les cinquante arpents" à Boigneville.

Ces données se rapportent certainement à la petite population reproductrice des marais de la haute vallée de l'Essonne, toute proche à l'est, bien que la première puisse concerner un couple reproducteur isolé dans un champ de céréales.

III. 3. Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Ce Busard se reproduit dans toute l'Europe. Avec 22.000 à 32.000 couples, il est encore commun mais a subi un fort déclin, principalement dans les pays de l'est. Il est donc vulnérable (ETHERIDGE in TUCKER and HEATH, 1994).

En France, il est paradoxalement plutôt en progression avec 2.500 à 3.600 couples, soit entre 20 et 50 % d'augmentation depuis 1970. Il occupe tout notre pays, se cantonnant dans les friches, les landes, les zones marécageuses et les cultures (CORMIER in YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994). Notons, après l'absence de reproduction il y a 20 ans (NORMAND et LESAFFRE, loc. cit.), qu'il se reproduit de nouveau en région parisienne, sans doute grâce à la protection qui lui a été accordée, comme à tous les rapaces, en 1972.

En Beauce essonniennaise, c'est le plus fréquent des Busards et le seul qui s'y reproduise régulièrement. Cependant, son abondance fluctue avec celle de sa principale proie, le Campagnol des champs. Sur la zone d'étude, il a été observé tout au long de la période de prospection (15 avril au 19 juin) avec au moins 3 couples nicheurs certains dénombrés (3 passages de proie observés, micro-mammifères en l'occurrence, concernant probablement 3 couples différents). D'autres couples cantonnés ont été observés ; on peut donc estimer la population présente cette année dans la zone d'étude à 3 à 6 couples (voir carte n°2 ; chaque point correspond à l'observation d'un individu), ce qui représente une très faible densité.

Cette faible densité est sans doute due à une faible densité de campagnols, qui constituent à 90 % l'alimentation du Hibou moyen duc (*Asio otus*), dont la population nicheuse, suivie chaque année dans ce secteur par l'association L'Engoulevent, est d'ailleurs également très faible (RELLSTAB, com. pers. 1997).

III. 4. Busard cendré *Circus pygargus*

Migrateur, ce rapace est présent en Europe d'avril à septembre. En France, il occupe tout le pays, se reproduisant dans les landes, les marais, les friches et les champs, souvent en petite colonie. Ses effectifs sont plutôt stables et, avec 2.500 à 5.000 couples, sont de grandeur égale à ceux du Saint-Martin (LEROUX in YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994).

Dans l'Essonne, c'est le plus rare des Busards. Il est surtout vu en migration (avril-mai) et ne se reproduit pas tous les ans en Essonne. Durant la prospection, quelques oiseaux ont été notés entre le 24 avril et le 13 mai, sans preuve formelle de reproduction (voir carte n°2).

III. 5. Buse variable *Buteo buteo*

C'est le rapace le plus commun en Europe et en France, avec 50.000 couples dans notre pays (NORE in YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994).

En Essonne, la Buse variable n'est pas rare mais ses densités sont faibles, surtout dans les zones de grande culture. Il n'est donc pas étonnant qu'un seul individu ait été observé le 18 avril sur la commune de Roinvilliers, nicheur possible cependant.

III. 6. Perdrix rouge *Alectoris rufa*

La Perdrix rouge est un oiseau sédentaire de plaine, plutôt méridional. En Europe, il est assez localisé puisque présent seulement dans six pays. Comme beaucoup d'espèces habitant les plaines et les milieux ouverts, cette perdrix est en fort déclin à l'échelle du continent. Son statut est vulnérable malgré une population encore forte de 2,4 à 4,5 millions de couples (AEBISCHER and POTTS in TUCKER and HEATH, 1994).

La France accueille encore 550.000 couples de cette espèce qui a également perdu entre 20 et 50 % de ses effectifs depuis 1970. La Perdrix rouge est pratiquement absente du nord et de l'est de la France (Alpes comprises).

L'Essonne se trouve à l'extrême nord de son aire de répartition et une partie des oiseaux observés doit être la conséquence de discutables lâchers cynégétiques. Quelques oiseaux ont cependant été notés lors de la prospection (voir carte n°3 ; chaque point sur la carte correspond à un oiseau ou à un couple cantonné). Nous avons ainsi recensé 5 à 6 couples dans la zone d'étude sur des milieux typiques pour l'espèce : pelouses sèches et zones plutôt ensoleillées en lisière de petits bois clairs. Il pourrait tout à fait s'agir d'une petite population sauvage relictuelle.

III. 7. Perdrix grise *Perdix perdix*

Cette espèce est beaucoup plus commune que l'espèce précédente, fréquente des habitats semblables, mais semble supporter de plus grands froids, aussi sa distribution est-elle étendue à tous les pays d'Europe. Cependant, avec 2,6 à 5,2 millions de couples, elle n'est plus très abondante et est aussi vulnérable, ayant subi un fort déclin (AEBISCHER and POTTS *in* TUCKER and HEATH, 1994).

La France accueille 900.000 couples soit entre 20 et 50 % de moins qu'en 1970. Les causes de cette régression sont les mêmes que pour toutes les espèces de plaine, à savoir surtout l'agriculture intensive. Localement, une chasse excessive y a bien sûr contribué.

Elle est encore présente en nombre en Essonne mais, là aussi, il est difficile de distinguer les oiseaux issus de lâchers pour la chasse de ceux vraiment sauvages.

50 couples ont été recensés sur la zone d'étude. Ce nombre qui apparaît très faible n'est pas à considérer comme une valeur absolue en terme de densité. Il est d'une interprétation délicate, eu égard à la grandeur de la zone prospectée, à la finalité du présent suivi et à la méthode appliquée pour le réaliser, qui est sans comparaison avec celle employée lors des habituelles opérations comptages.

III. 8. Caille des blés *Coturnix coturnix*

La Caille des blés est la plus petite représentante européenne de la famille des Phasianidés (à laquelle appartiennent également les Perdrix et les Faisans). Migratrice, elle est présente en Europe, d'avril à octobre principalement. Comme les deux espèces précédentes, elle a également subi un fort déclin à l'échelle du continent où elle ne compte plus que 680.000 à 2,4 millions de couples (AEBISCHER and POTTS *in* TUCKER and HEATH, 1994).

La France accueille encore 50.000 à 200.000 couples suivant les années, la population fluctuant fortement. Présente dans tout le pays, elle se reproduit dans les zones ouvertes (GUYOMARCH *in* YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994).

En Essonne, elle est peu commune. En 1990, 50 mâles chanteurs avaient été recensés en 30 localités, alors qu'en 1992, 15 mâles ont été contactés (NAUDIN *in* CLAESSENS et PONS, 1992). Néanmoins, en 1997, quelques mâles chanteurs ont été contactés durant la prospection. 7 couples ont ainsi été dénombrés sur la zone d'étude (voir carte n°3 ; chaque point sur la carte correspond à un oiseau ou à un couple cantonné) ; ce nombre n'est pas à considérer comme une valeur absolue en terme de densité, il est à interpréter comme un indice qui, récolté suivant la même méthodologie et comparé d'année en année, caractériserait l'évolution de la population.

III. 9. Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Ce petit passereau migrateur se reproduit dans toute l'Europe, principalement dans les milieux ouverts herbacés comme les prairies de fauche.

En France, sa répartition couvre l'ensemble du pays mais n'est pas uniforme.

Il ne niche pas en Essonne mais y est vu régulièrement en migration en avril-mai et d'août à octobre, le plus souvent dans des parcelles herbacées. Quelques oiseaux ont été notés pendant la prospection correspondant à la migration pré-nuptiale de l'espèce :

- 2 mâles à Gandevilliers - GIRONVILLE-SUR-ESSONNE (parcelle en MAE) le 23 avril ;
- 1 mâle "Vallée l'Evêque" - BROUY (colza) le 24 avril.

III. 10. Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

Les remarques faites pour l'espèce précédente valent aussi pour le Traquet motteux, espèce qui se reproduit, en revanche, surtout sur des milieux très ras : bords de mer, pelouses montagnardes, anciens aérodromes ou terrains militaires plus ou moins abandonnés, etc.

Au cours de la prospection, le Traquet motteux a donné lieu à quelques observations, réalisées sur des sols nus (chemins ou terres labourées), correspondant par ailleurs tout à fait à la migration pré-nuptiale classique de l'espèce :

- 3 mâles "Vallée l'Evêque" - BROUY le 18 avril ;
- 1 mâle "les Calletières" - ROINVILLIERS le 18 avril ;
- 2 mâles à Gandevilliers - GIRONVILLE-SUR-ESSONNE le 23 avril ;
- 1 femelle "Vallée l'Evêque" - BROUY le 24 avril.

Au printemps 1996, de nombreuses observations de Traquet motteux en stationnement ont été réalisées dans cette zone (CREUSOT et URBANO, *en prép.*).

III. 11. Outarde canepetière *Tetrax tetrax*

L'Outarde canepetière est un oiseau partiellement migrateur de la famille des Otididés. Deux sous-espèces habitent l'Europe : *Tetrax tetrax tetrax* se rencontre au Portugal, en Espagne (surtout), en France et en Italie avec une population de 66.000 à 100.000 couples et *Tetrax tetrax orientalis* fréquente les plaines d'Ukraine, de Russie et Turquie (18.000 à 20.000 couples). Avec une population européenne de 84.000 à 120.000 couples, en fort déclin de surcroît, l'espèce est donc hautement vulnérable (GORIUP *in* TUCKER and HEATH, 1994).

En France, l'espèce a régressé de façon drastique : 7.200 à 8.500 mâles chanteurs en 1978-1979, 5.200 à 6.300 en 1982-1983, 5.000 en 1985-1989, 2.500 à 3.000 en 1994 (BOUTIN et METAIS, 1995 ; URBANO, 1997), 1.248 à 1.403 en 1995 (JOLIVET, 1996) et seulement 1.087 à 1.256 en 1996 (JOLIVET, 1997). Ainsi, l'espèce n'habite plus principalement que deux grandes zones : le centre-ouest, surtout le département des Deux-Sèvres (200 mâles chanteurs en 1996), et le sud où la Crau (Bouches-du-Rhône) accueille la plus forte population française (450 à 550 mâles chanteurs en 1996).

Aux alentours de l'Île-de-France, au nord, l'Outarde a disparu en 1968 de sa station la plus nordique, à Saint-Quentin dans l'Aisne (BOUTINOT, 1957 ; BENMERCUI, 1988). À l'est, en Champagne-Ardenne, l'espèce a pratiquement disparu : 12 mâles chanteurs ont été contactés en 1996 (JOLIVET, 1997), alors qu'en 1984, 800 à 1.000 mâles étaient présents (METAIS et BREDIN, 1984). À l'ouest, dans la Beauce, fief traditionnel de l'Outarde, en 1996 l'espèce a disparu de l'Eure-et-Loir (JOLIVET, 1997), alors qu'en 1990, quelques noyaux distincts composés de 2 à 5 mâles chanteurs subsistaient (CENSE, 1990), et qu'en 1978, la population était estimée à près de 800 mâles (ANDRE, 1985).

En Île-de-France même, la situation est encore plus dramatique. Les informations manquent pour retracer la présence régionale de l'espèce, mais des observations ponctuelles existent, comme la présence épisodique de mâles dans les Yvelines, en 1976 à Chavenay et en 1982 à Thoiry (voir carte n° 5 ; GEPANA, 1991 ; URBANO, 1997). Globalement, avec les forts enjeux démographiques et d'aménagement du territoire propres à l'Île-de-France (infrastructures linéaires, urbanisation, céréaliculture...), les sites existants ou potentiels à Outarde disparaissent, entraînant la régression de l'espèce (GEPANA, 1991 ; SIBLET, 1988). Il y a 20 ans, NORMAND et LESAFFRE (1977) la qualifiaient déjà de peu abondante et localisée, notamment dans les zones agricoles des franges sud de l'Île-de-France.

Pour l'Essonne, suite à l'enquête de 1989 sur la présence de l'Outarde (URBANO, 1993) et des compléments apportés, la répartition de l'espèce sur la période 1984-1989 est avancée (voir carte n° 6 ; URBANO a, *en prép.*), avec un effectif estimé à 8/11 mâles (GEPANA, 1991).

En bordure sud de l'Essonne, où stationne la colonie de Mespuits/Blandy, l'évolution de l'espèce serait la suivante :

- dans le Loiret : au cours de la période 1984-1987, l'espèce est notamment donnée présente dans les quadrats au sud et à l'ouest de Malesherbes, ainsi qu'au sud de Beaumont-en-Gâtinais (77) ;

pour toute la Beauce du Loiret, une quinzaine de couples subsiste (GRO. ORNITHO. des NAT. ORL., 1995) ; en 1995, l'espèce ne serait plus observée en Beauce (NIOT, 1996) ; dans le Gâtinais, l'espèce est encore signalée en 1995, au sud de Beaumont-en-Gâtinais (77) : 2 mâles chanteurs y sont observés (NIOT, 1996) ; JOLIVET (1997a et b) indique que l'espèce aurait disparu du Loiret en 1996 ;

- dans la Seine-et-Marne : toujours dans le Gâtinais (Beaumont-en-Gâtinais/Mondreville), une faible colonie comptant 1 à 2 mâles chanteurs subsisterait depuis une dizaine d'années (GAULVIN/FDC 77, com. pers. 1997) ; JOLIVET (1997a et b) indique, comme pour le Loiret, que l'espèce serait éteinte en Seine-et-Marne.

Pour l'Essonne et à proximité de ses limites administratives, un récapitulatif des observations au cours des cinq dernières années (1993-1997), est donné ci-dessous, suite à la poursuite de l'enquête annuelle sur l'Outarde (URBANO b, en prép.) et aux observations naturalistes (BARADEZ et MALIGNAT, 1995 et 1996 ; L'ENGOULEVENT, 1993 et 1995 ; MAZERET, com. pers. 1996 ; NORD, com. pers. 1996 ; FONTAINE, com. pers. 1997) :

Année	Date	Nature observations	Lieu
1993	mai	1 à 2 oiseaux	Ezerville - Roinvilliers
	20 juin	2 couples nicheurs certains (2 femelles avec 10 jeunes)	Brétigny/Orge (CEV)
	juillet	1 oiseau	Blandy
1994	24 mai	1 mâle chanteur	Champmotteux
	fin mai/début juillet	1 mâle chanteur	Roinvilliers
1995	fin avril	2 mâles	Vayres/Essonne
1996	24 avril	1 mâle chanteur	Valpuseaux
	mai	1 mâle chanteur	Nangeville (45)
	juillet	1 couple	Montreau - Méréville
	10 juillet	1 oiseau	Blandy
	10 juillet	2 oiseaux	Boischampbault - Abbeville-la-Rivière
	12 juillet	1 mâle chanteur	Bretonvilliers - Maise
	20 juillet	2 oiseaux	Boischampbault - Abbeville-la-Rivière
	août	2 couples	Montreau - Méréville
1997	juin	1 mâle	Nangeville (45)
	juillet	1 mâle	Malesherbes (45)



III.12. Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus*

L'Œdicnème criard est le seul représentant européen de la famille des Burhinidés. Limicole migrateur habitant les milieux ouverts, il est présent dans toute l'Europe. Sa population en fort déclin est estimée de 41.000 à 160.000 couples (HEATH *in* TUCKER and HEATH, 1994).

Avec 5.400 à 9.200 couples en 1993 en France, l'espèce a également chuté de 20 à 50 % depuis 1970 (MALVAUD, 1996). L'Œdicnème recherche pour sa nidification un milieu sec, une chaleur marquée, un paysage plutôt steppique, une grande tranquillité et une nourriture abondante (MALVAUD, *loc. cit.*). Il est présent à peu près partout en France, avec une répartition peu homogène cependant, liée aux milieux qui répondent à ses exigences écologiques.

Pour l'Ile-de-France, MALVAUD (1996) indique que le statut de l'Œdicnème mériterait d'être précisé, notamment pour le sud Essonne (estimation de 0 à 5 couples), cette zone prolongeant l'aire de répartition de l'espèce du nord du Loiret. Dans le Centre, l'espèce fréquente des plaines agricoles et des zones bocagères (petites parcelles alternant avec des bosquets et des friches ; MALVAUD, 1996), habitats que l'on rencontre dans le sud Essonne. En Ile-de-France, bien que l'Œdicnème se soit adapté aux terres cultivées, la modification des pratiques culturales et la disparition des pelouses et des friches calcaires, qui formaient son biotope de prédilection, ont entraîné sa forte régression. Actuellement, l'espèce est probablement rare et se maintient dans des friches ou des terres cultivées, qui reconstituent son habitat originel (SIBLET, 1988).

En 1992, devant la faiblesse des données sur l'Œdicnème pour le département de l'Essonne, l'enquête annuelle sur l'Outarde (URBANO a, *en prép.*) a été élargie à cette espèce. Les résultats sont présentés ci-après :

Année	Date	Nature observations	Lieu
1992	13 juin	1 oiseau	Champmotteux
1994	19 juin	2 oiseaux	Boigneville
1995	10 août	chant	Valpuseaux
	début août	1 oiseau	Brouy
1996	11 août	1 oiseau	Gironville/Essonne
	14 septembre	1 oiseau + 1 jeune	Gironville/Essonne

Si l'on se fie, sur plusieurs années, au retour d'informations par l'enquête et aux observations naturalistes (NAUDIN, com. pers. 1994), l'Œdicnème apparaît très rare. La régression générale des effectifs et la dégradation des habitats due à l'agriculture intensive vont dans ce sens. Néanmoins, aucune référence antérieure n'existe, et l'espèce étant discrète, plutôt nocturne, et dotée d'un fort mimétisme, sa présence peut aussi passer inaperçue (?).

En 1997, le recensement d'au moins 7 couples cantonnés (dont 1 ou 2 nicheurs quasi certains) dans la zone d'étude est ainsi une bonne surprise (voir carte n° 4). L'espèce semble avoir profité du maintien de pelouses sèches, et de la récente mise en place de jachères obligatoires et de parcelles en mesures agri-environnementales, dont, certaines, très rases, lui conviennent bien. Si une plus grande tranquillité peut lui être assurée à l'avenir en période de reproduction, il apparaît que l'Œdicnème criard pourrait revenir nicher régulièrement.



IV. DISCUSSION

Le suivi d'oiseaux de plaine dans le sud de l'Essonne a été mené au printemps 1997 sur une zone d'environ 20.000 ha, dont 15.000 ha en grandes cultures ont été particulièrement prospectés.

Ce suivi donne un aperçu du statut des 12 espèces retenues au préalable, connues pour fréquenter cette zone ou susceptibles de le faire.

Pour un suivi ultérieur, la méthode serait à adapter en fonction des objectifs poursuivis (méthode de relevés standardisée, parcours type...) et de l'étendue de la zone à prospecter. Dans le cas présent, eu égard à la légèreté de la méthode employée, les résultats fournissent une information actualisée sur la présence et la répartition d'espèces, n'ayant par ailleurs jamais été recherchée à cette échelle et dans la dynamique d'une opération agri-environnementale concernant l'avifaune.

En fonction des informations récoltées, parmi les 12 espèces recherchées en 1997 dans la zone d'étude, une espèce n'a pas été contactée directement : l'Outarde canepetière ; les 11 autres ont été observées avec les statuts suivants :

- cinq espèces sont nicheuses : les Perdrix grise et rouge, la Caille des blés, l'Œdicnème criard et le Busard Saint Martin ;
- deux ont un statut de nicheur indéterminé : les Busards cendré et des roseaux ; ils ont exploité vraisemblablement la zone d'étude comme terrain de chasse, mais leur nidification n'a pas été observée, quoique potentielle ;
- deux autres espèces ont stationné momentanément : le Tarier des prés et le Traquet motteux, lors de leurs habituels passages migratoires ;
- deux espèces y sont rares : la Bondrée apivore et la Buse variable, espèces qui exploitent plutôt les milieux boisés, notamment pour nicher, et herbacés, pour chasser.

Pour la répartition des espèces, les Perdrix rouges sont particulièrement observées à l'est de la zone d'étude, sur les secteurs de vallées sèches et de pelouses calcaires, types d'habitats qu'elles affectionnent, et apparemment absentes des zones de grandes cultures.

Suivant la valeur patrimoniale des espèces, la présence de 7 couples d'Œdicnèmes dans la zone d'étude est une révélation, qui informe aussi sur le statut local de l'espèce, qui demandait à être précisé (MALVAUD, 1996).

L'utilisation préférentielle de parcelles en jachères ou en mesures agri-environnementales sur milieux secs, par des espèces aux exigences écologiques et à forte valeur patrimoniale, comme l'Œdicnème criard, signale l'apport écologique de tels habitats et enrichit là la biodiversité, par rapport à la simplification des espaces agricoles.

L'Outarde n'a pas été observée directement, mais des observateurs extérieurs relatent sa présence dans le sud de la zone d'étude. En Essonne, son statut est dramatique, en corrélation d'ailleurs avec le déclin général de l'espèce en France. Géographiquement, la colonie du sud de l'Essonne apparaît maintenant isolée. A l'origine, elle constituait déjà un avant-poste naturel de la population beauceronne et maintenant, avec la régression générale de l'espèce, les contacts avec d'autres colonies deviennent problématiques. Localement, des années de transformations de l'habitat ont entraîné l'espèce dans une dynamique de régression des effectifs, qui progressivement s'est accélérée, aboutissant maintenant à un seuil où le retour et le séjour d'oiseaux sont devenus dans l'état actuel hypothétique. Néanmoins, la présence étonnante d'au moins 7 couples d'Œdicnème est susceptible de tempérer ce constat.

En France, dans 60 % des cas, l'Œdicnème cohabite avec les Perdrix, la Caille des blés, l'Alouette des champs et l'Outarde canepetière (MALVAUD, 1996). L'Œdicnème et l'Outarde, avec des exigences écologiques qui se recoupent en terme d'habitats (milieu sec à caractère steppique), sont souvent associés (GEROUDET, 1983 ; URBANO, 1988 ; MALVAUD, 1996). Dans les milieux cultivés, l'occupation d'habitats par l'une des espèces révèle des potentialités d'accueil susceptibles de profiter pleinement ou partiellement à d'autres espèces et de contribuer à leur séjour lors de retour de migration.

V. BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ R., 1985 : *Some aspects of reproduction in little bustard and contribution to an estimate of its population in France in 1977/1979*, Bustard Studies 2-1985, I.C.B.P., Cambridge, pgs : 153-159.
- BARADEZ R. et MALIGNAT P., 1995 : Synthèse du printemps 1993, *Le Passer*, 32 : 114-176 ;
- BARADEZ R. et MALIGNAT P., 1996 : Synthèse du printemps 1994, *Le Passer*, 33 : 40-101 ;
- BENMERGUI M., 1988 : *L'Outarde canepetière*, Bul. mensuel ONC, n° 123, Avril 1988 : 24-29.
- BOUTIN J. M. et METAIS M., 1995 : *L'Outarde canepetière*, Eveil éditeur, 72 pgs.
- BOUTINOT S., 1957 : *Notes sur la nidification de l'Outarde canepetière dans la région de Saint-Quentin*, L'oiseau et R.F.O., 27, 3° trimestre : 205-213;
- CENSE T., 1990 : *L'outarde canepetière en Eure-et-Loir*, rapport interne, non publié, novembre 1990, 14 pgs.
- CLAESSENS O. et PONS J.M., 1992 (C.R.B.P.O./M.N.H.N.) : *Les oiseaux de l'Essonne : Composition et statut de l'avifaune - conservation et lignes électriques*, NaturEssonne, Longpont/Orge, 86 pgs.
- CREUSOT S. et URBANO S., en prép. : *Bilan du recensement de l'avifaune de plaine du printemps 1996*, Les Cahiers de NaturEssonne, NaturEssonne, Longpont/Orge.
- D.D.A.F. de l'Essonne et NaturEssonne, 1994 : *Mesures agri-environnementales - Opération locale - Restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière en Ile-de-France*, rapport interne pour présentation au CRAE, DRAF/CRAE, avril 1994, 9 pgs;
- GALLOT S. et URBANO S., 1996 : *Mesures agri-environnementales - Restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière en Ile-de-France - Evaluation*, NaturEssonne, Longpont/Orge, 48 pgs.
- GEPANA, 1991 : *Etude pour la conservation de l'Outarde canepetière en région Ile-de-France*, étude interne, NaturEssonne, Longpont/Orge, mars 1991, 60 pgs.
- GEROUDET P., 1983 : *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- GRUPE ORNITHOLOGIQUE DES NATURALISTES ORLEANAIS, 1995 : *Découvrir les oiseaux du Loiret*, Les Naturalistes Orléanais, 272 pgs.
- JOLIVET C., 1996 : *L'Outarde canepetière Tetrax tetrax en déclin en France : situation en 1995*. Ornithos, 3 : 73-77.
- JOLIVET C., 1997 a : *L'Outarde canepetière Tetrax tetrax en France : le déclin s'accroît*. Ornithos, 4 : 73-77.
- JOLIVET C., 1997 b : *Enquête nationale sur l'Outarde canepetière - Répartition, effectifs, causes de déclin et mesures de conservation*, Rapport final 1996, DNP/LPO, Rochefort, 30 pgs.
- L'ENGOULEVENT, 1995 : *Chronique ornithologique : synthèse des observations de juillet à novembre 1994*, 10 pgs.
- MALVAUD F., 1996 : *L'Œdicnème criard en France*, Groupe Ornithologique Normand, Caen, 140 pgs.
- METAIS M. et BREDIN D., 1984 : *Etude des populations d'Outardes canepetières dans la C.E.E.*, rapport pour la Commission des Communautés Européennes/DG XII, LPO, Rochefort, octobre 1984, 22 pgs.

NIOT D., 1996 : *Conservation de l'Outarde canepetière en Région Centre : statut, approche des relations avec le milieu et mise en place d'une M.A.E.*, mémoire de technicien supérieur gestion des milieux naturels, DIREN Centre/F.D.C. du Cher, Orléans, mai 1996, 36 pgs + annexes.

NORMAND N. et LESAFFRE G., 1977 : *Les oiseaux de la région parisienne et de Paris*, Association Parisienne Ornithologique, Paris, 156 pgs.

STEUNOU M. et URBANO S., 1997 : *Mesures agri-environnementales - Opération locale : Restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière en Ile-de-France - Note indicative sur le suivi prévisionnel de parcelles en retrait*, rapport interne, avril 1997, NaturEssonne, Longpont/Orge, 3 pgs;

STEUNOU M., LUQUET G. et URBANO S., 1997 : *Suivi de mesures conservatoires dans l'espace rural - Année 1-1997 : Mesures agri-environnementales pour la restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière en Ile-de-France et Fonds de gestion de l'espace rural pour la restauration de pelouses sèches en Essonne*, décembre 1997, NaturEssonne, Longpont/Orge, 132 pgs. + annexes ;

SIBLET J.P., 1988 : *Les oiseaux du massif de Fontainebleau et des environs*, LECHEVALLIER et CHABAUD, Paris, 286 pgs.

TUCKER G. M. and HEATH M. F., 1994 : *Birds in Europe : their conservation status*. Cambridge, U. K. : BirdLife International, 600 pgs.

URBANO S., 1988 : *A propos d'une observation d'Œdicnème criard*, Bulletin scientifique 3-1988, SEPNE (maintenant NaturEssonne), Longpont/Orge, pgs : 55-57.

URBANO S., 1993 : *Enquête sur l'Outarde canepetière en Essonne*, Les Cahiers de NaturEssonne 3-1993, NaturEssonne, Longpont/Orge, pgs : 30-47.

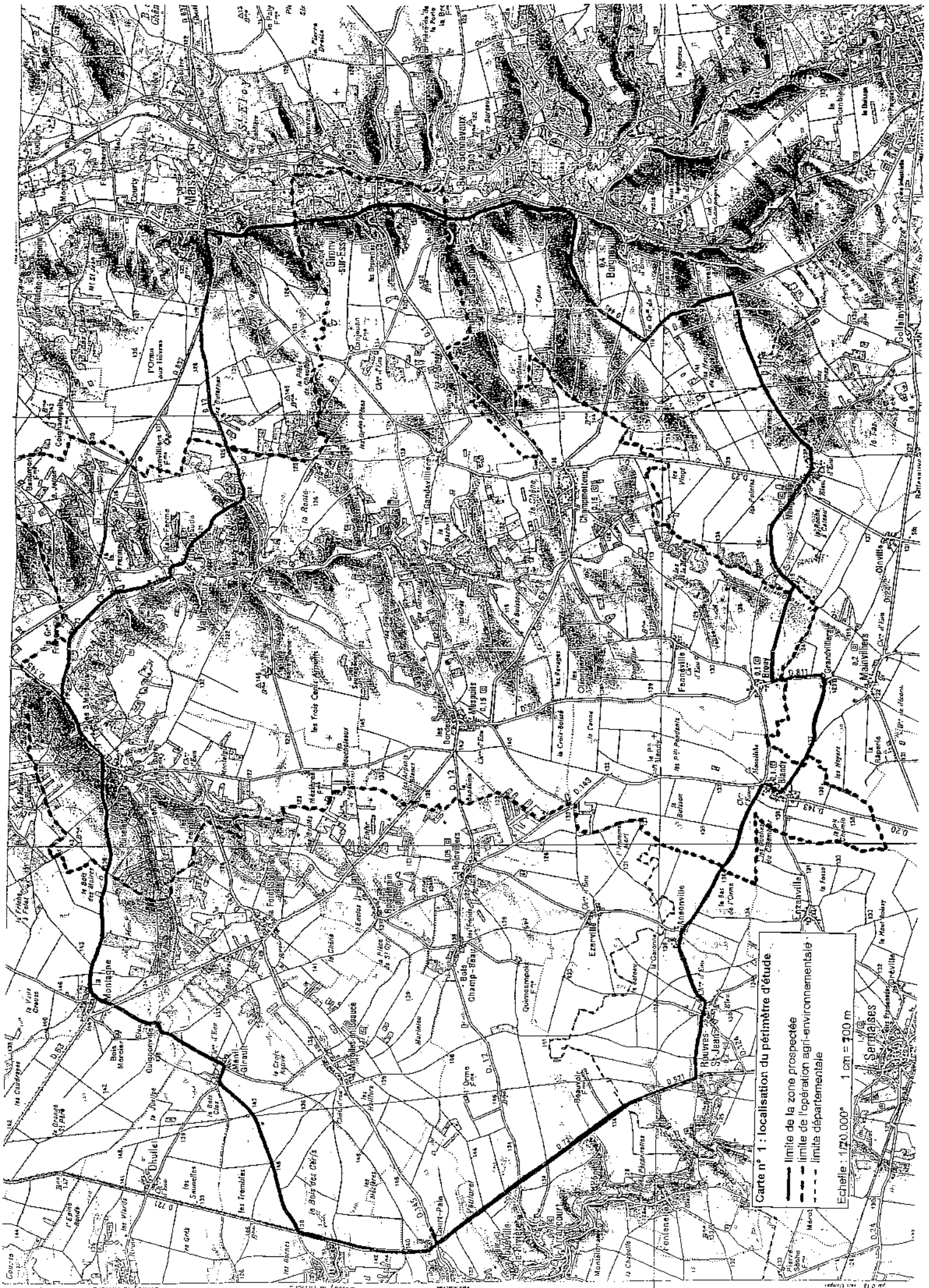
URBANO S., 1997 : *Connaître et sauver l'Outarde canepetière*, Les Cahiers de NaturEssonne 5-1995, N° spécial, NaturEssonne, Longpont/Orge, 24 pgs.

URBANO S., a (en prép.) : *Observations de Canepetières dans l'Essonne*, Les Cahiers de NaturEssonne, NaturEssonne, Longpont/Orge.

URBANO S., b (en prép.) : *Bilan de 8 années de suivi (1990/1997) de l'Outarde canepetière dans l'Essonne par enquête annuelle*, Les Cahiers de NaturEssonne, NaturEssonne, Longpont/Orge.

YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G., 1994 : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris, 776 pgs.a

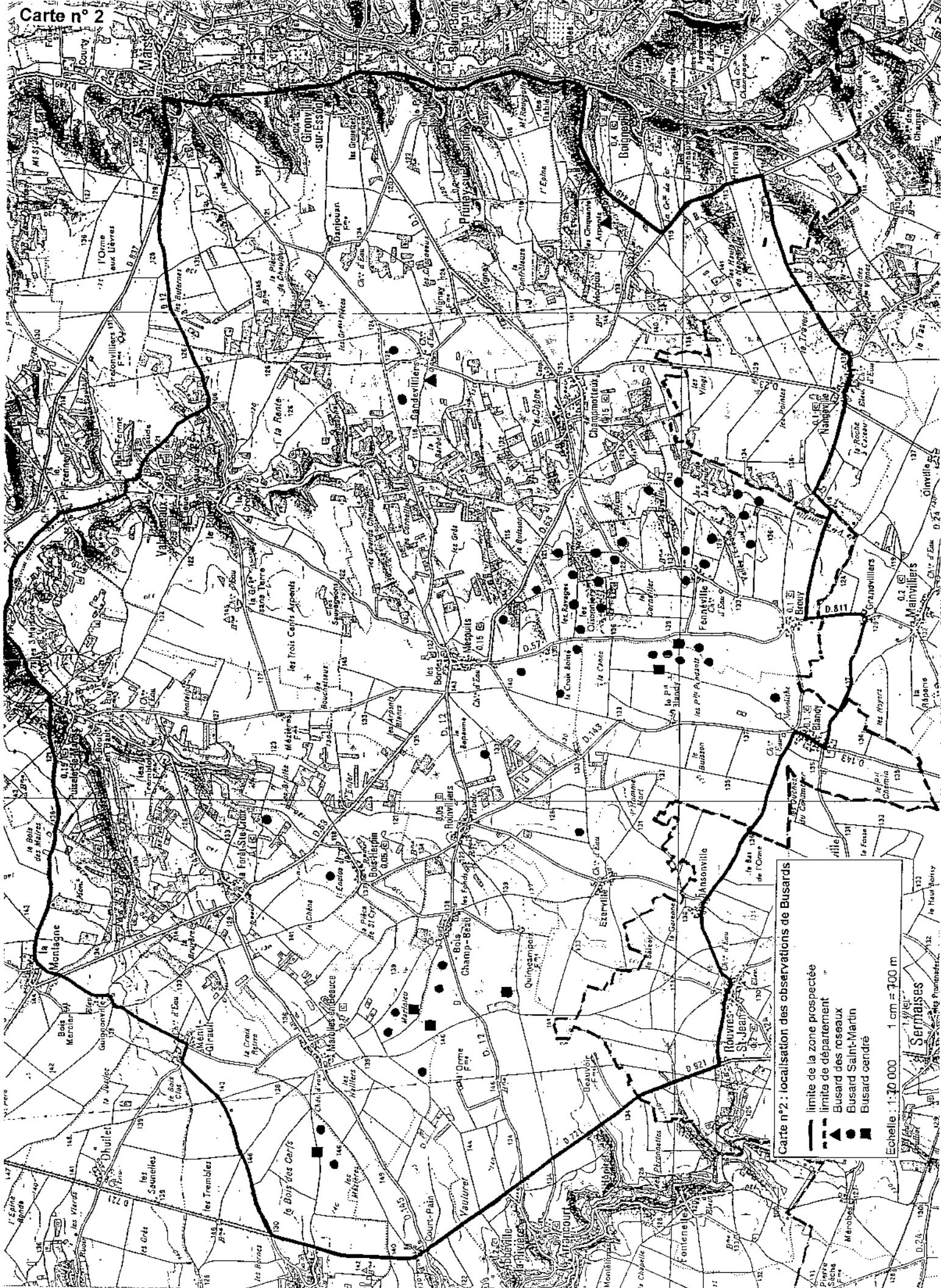




Carte n° 1 : localisation du périmètre d'étude

- limite de la zone prospectée
- - - limite de l'opération agri-environnementale
- · · limite départementale

Echelle : 1/250.000° 1 cm = 200 m

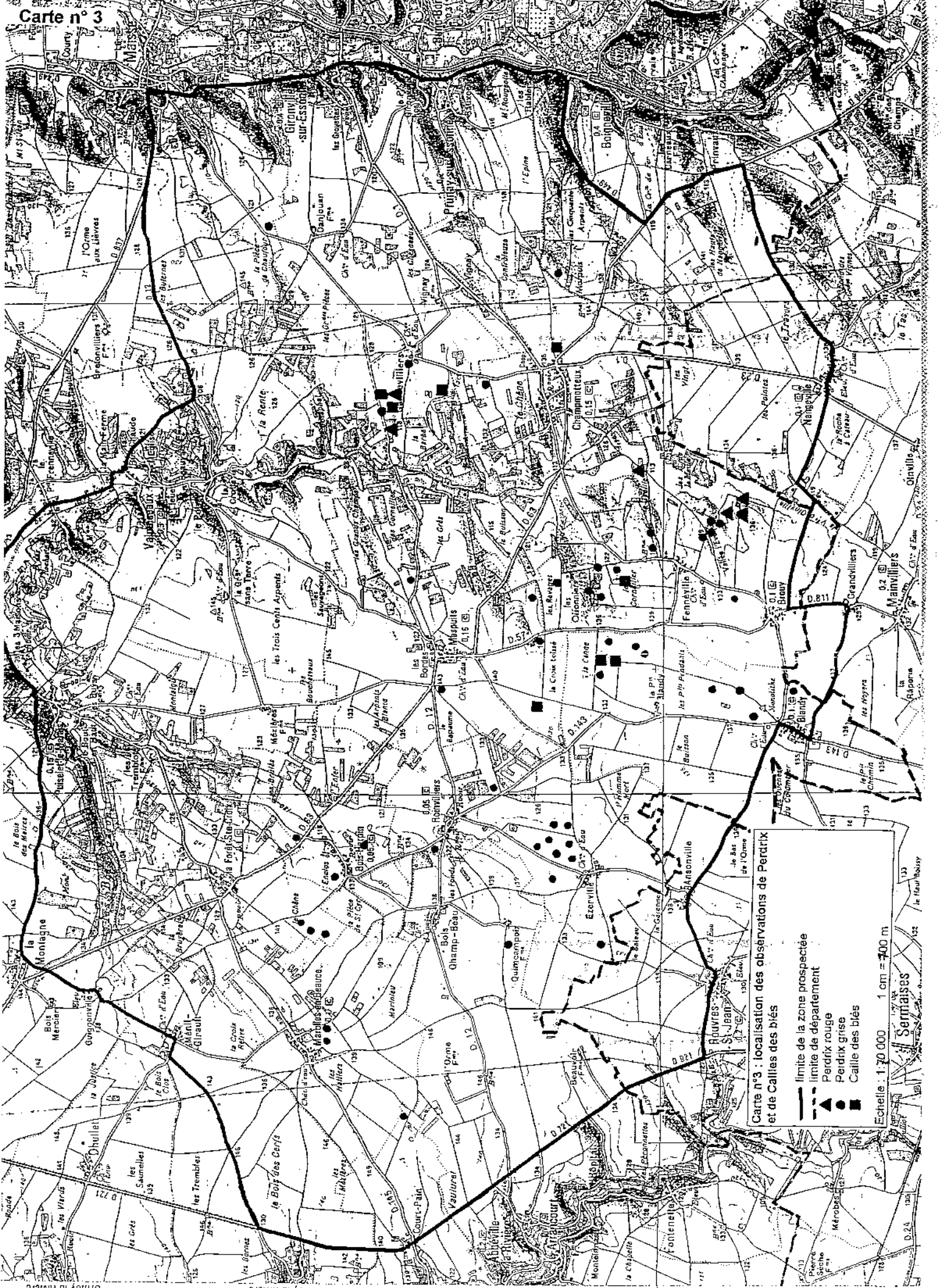


Carte n°2 : localisation des observations de Busards

- limite de la zone prospectée
- - - limite de département
- ▲ Busard des roseaux
- Busard Saint-Martin
- Busard cendré

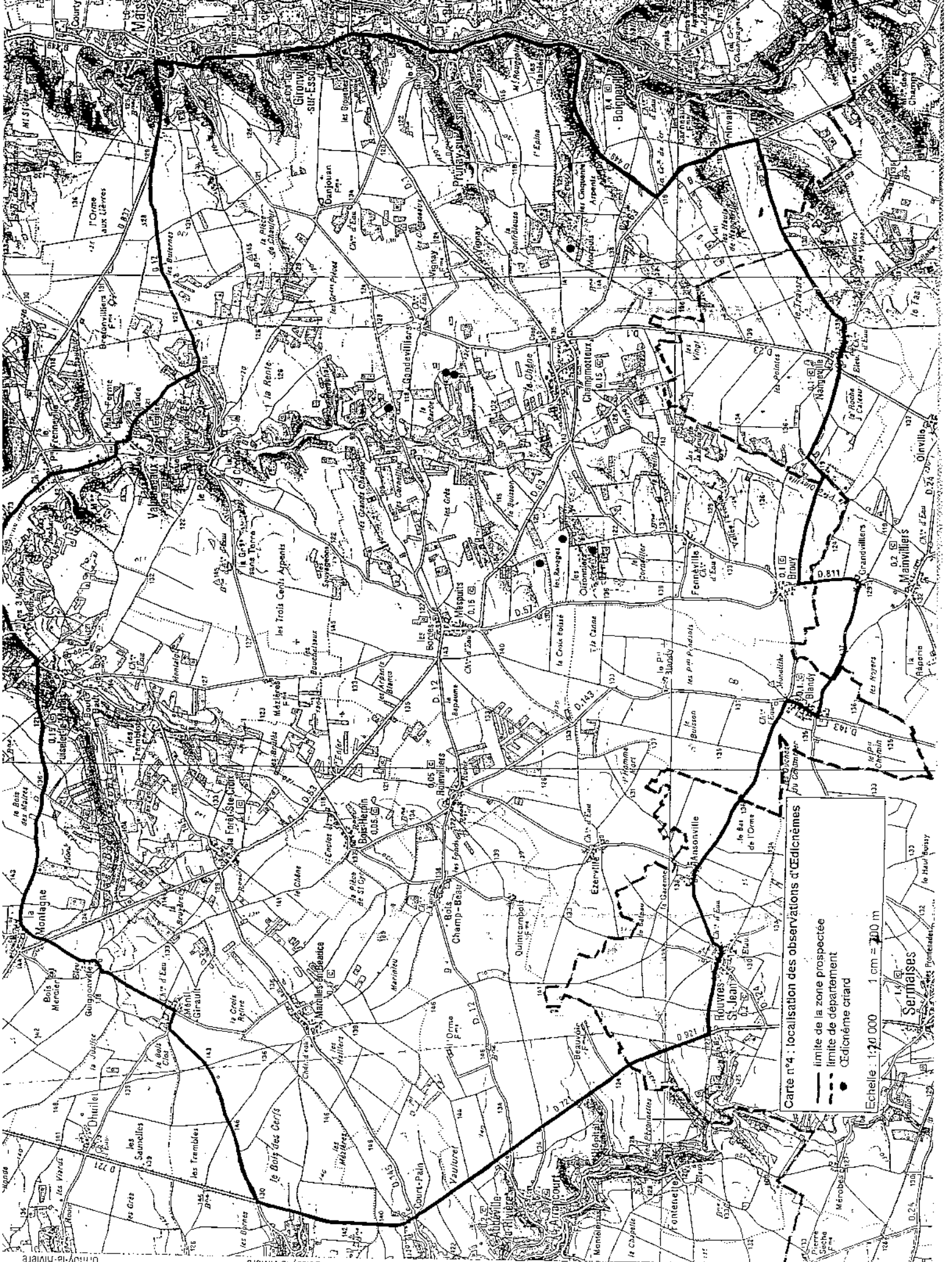
Echelle : 1:20 000 1 cm = 200 m

Sermises



Carte n°3 : localisation des observations de Perdrix et de Cailles des biès

Echelle : 1:70 000 1 cm = 700 m



Carte n° 4 : localisation des observations d'œdicnèmes

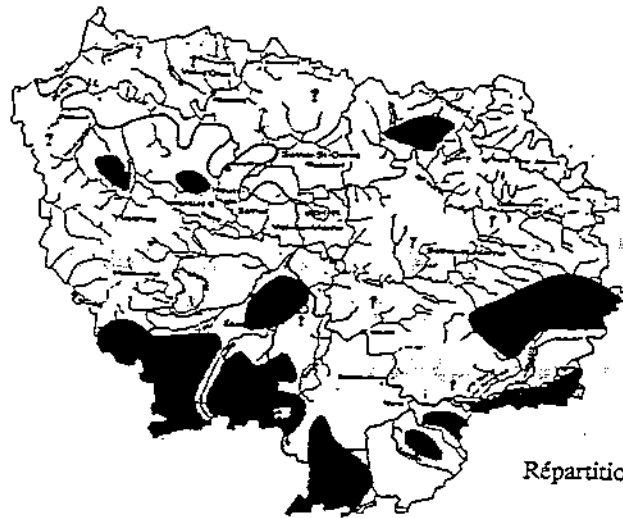
- limite de la zone prospectée
- limite de département
- Cédicnème criard

Echelle : 1:20 000 1 cm = 200 m

Sermaises

Carte n° 5

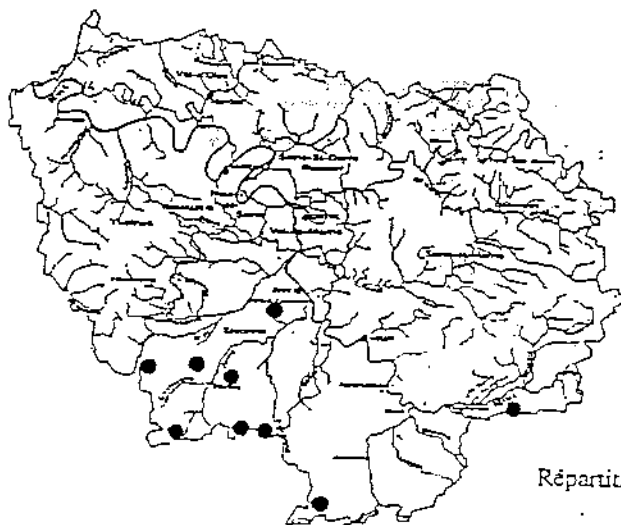
EVOLUTION DE LA REPARTITION DE L'OUTARDE CANEPETIERE
EN ILE-DE-FRANCE DE 1945 A 1989 (GEPANA, 1991)



Répartition fin des années 40



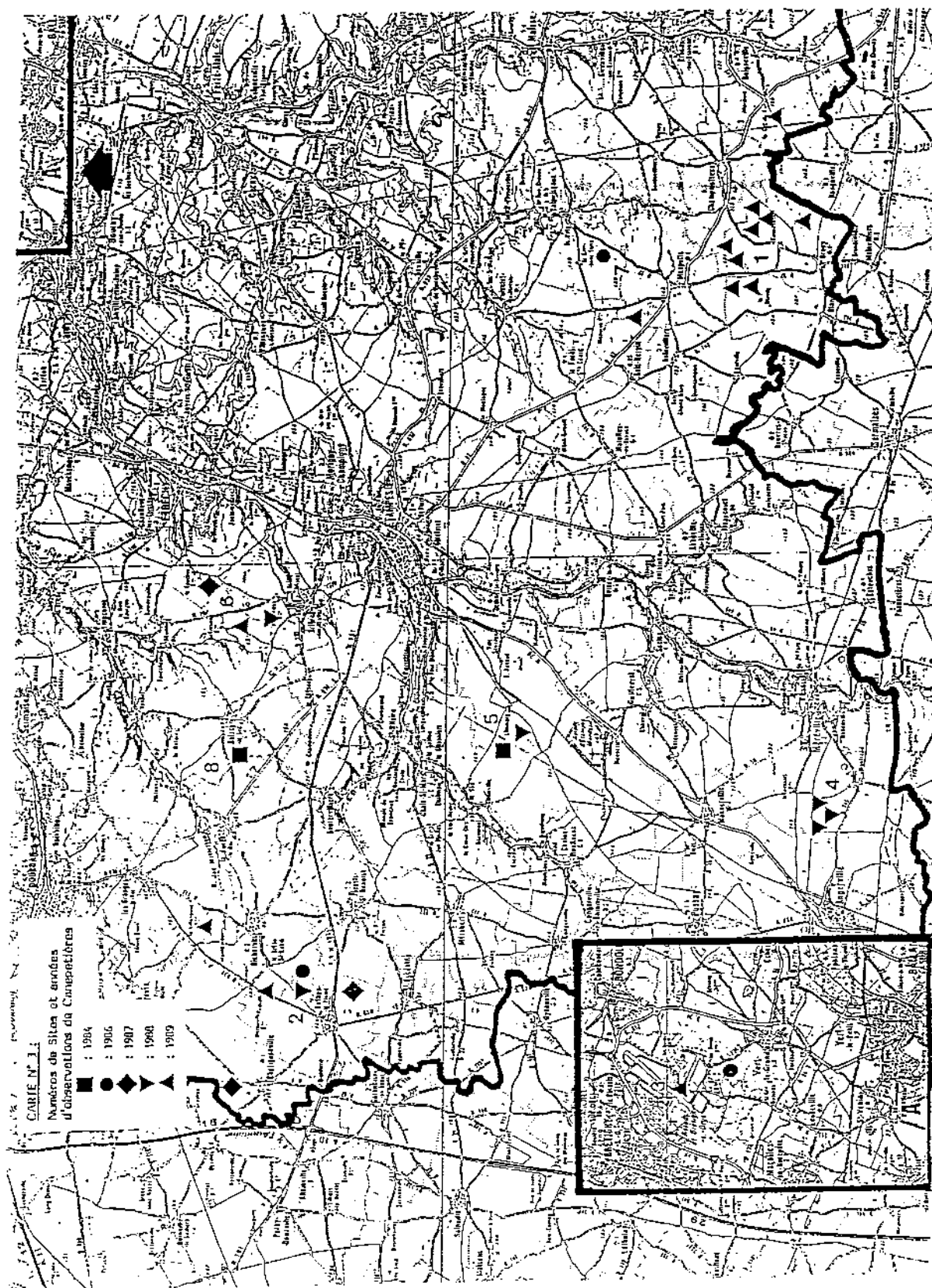
Répartition en 1980



Répartition en 1989

Carte n° 6

REPARTITION DE L'OUTARDE CANEPETIERE
EN ESSONNE DE 1984 A 1989 (URBANO a, en prép.)



Chronique ornithologique

Année 1996

Synthèse : Laurent FREBET

INTRODUCTION

Cette chronique 1996 est marquée par un faible nombre d'observateurs (9), et par des données dans l'ensemble peu fournies. 101 espèces ont été notées, dont 34 nicheuses certaines, total peu élevé. On remarquera l'absence ou presque de données concernant certaines familles (Laridés, Charadriidés, Scolopacidés), du fait notamment de la quasi absence de suivi de certains sites.

A noter tout de même quelques données intéressantes, au premier rang desquelles l'observation, le 27 décembre, d'un Pygargue à queue blanche juvénile. On remarquera aussi une donnée de Héron pourpré, très peu contacté en Ile-de-France.

Certaines espèces qualifiées de très communes ont été mentionnées dès lors qu'au moins une donnée de reproduction s'y rattachait.

Quelques espèces ont fait l'objet d'un suivi particulier : il s'agit du Blongios nain, des Chouettes chevêche et effraie, ainsi que du Guêpier d'Europe sur Ballancourt.

Abréviations utilisées pour les observateurs : Sophie CREUSOT et Patrice PELLETIER (SC/PP), Gérard DUFRAISSE (GD), Jean-Marie DURAND (JMD), Laurent FREBET (LF), Stéphane GERMAIN (SG), Bernard GUINGAMP (BG), Laurent LE HELLEY (LLH), Patrick MULOT-SAUVANNET (PMS).

Autres abréviations utilisées : M. (mâle), F. (femelle), juv. (juvénile), Cple (couple), jne (jeune), ind. (individu), ad. (adulte).

Principaux milieux visités en 1996 : Basse vallée de l'Essonne (marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte, étangs de Vert-le-Petit et de Baulne ; marais de Misery à Mennecey) ; étang de Marcoussis, parc et plan d'eau de Lormoy à Longpont-sur-Orge, Etangs de Trévoix à Bruyères-le-Châtel ;

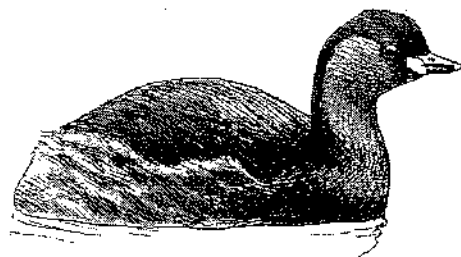
à noter la sous-prospection de certains sites intéressants comme le bassin de Carouge à Brétigny-sur-Orge, le marais d'Auvers-St-Georges, le plan d'eau de Saulx-les-Chartreux et surtout les étangs de Saclay où, pourtant, de nombreuses espèces peuvent être observées aux passages migratoires.

LISTE SYSTEMATIQUE (1)

GRÈBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis* :

2 données de reproduction, mais aucun rassemblement notable :

- 1 à Saulx-les-Chartreux (bassin de retenue) le 2 janvier (PMS) et à Ballancourt (étang) le 15 février (GD) ;
- 3 à Forges-les-Bains (étangs de Bajolet) le 29 février (LF/JMD) ;
- 2 le 11 avril à Itteville, et 2 le même jour à Misery (SC/PP) ;
- 2 aux étangs de Trévoix (Bruyères-le-Châtel) le 14 avril (LF) ;
- 1 cple et 3 jnes à Fontenay-le-Vicomte (marais) le 28 juin (GD) ;
- 1 ad. et 3 jnes aux Ullis le 9 juillet (LF) ;
- 1 à Trévoix les 12 et 13 octobre, puis 3 le 20 (LF) ;
- enfin, 2 à Fontenay-le-Vicomte les 10 et 25 octobre (GD).



(1) Ordre des espèces d'après le *Guide des oiseaux de France et d'Europe*, R. PETERSON et al. 12^e édition, 1994.

GRÈBE HUPPÉ *Podiceps cristatus*

- Deux rassemblements hivernaux notés à Vert-le-Petit : 23 le 9 février, puis 47 le 21 février par -10° (GD) ; l'espèce sera nicheuse sur le site (2 nids occupés le 6 avril) (LF) ;
- Reproduction signalée également à Morsang-sur-Orge (1 jne le 3 avril) (PMS) et au marais d'Itteville (1 cple + 2 jnes le 19 mai) (SC/PP) ;
- Noté par ailleurs au plan d'eau de Lormoy (Longpont-sur-Orge), le 10 mars (LF), à Misery (marais de Menecy) le 11 avril (SC/PP) et au bassin de Trévoix (Bruyères-le-Châtel) le 14 avril (LF) .

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

- 1 le 16 février à Fontenay-le-Vicomte (GD) et 1 à Sauix-les-Chartreux le 25 février (LF) ;
- 2 à Misery le 11 avril (SC/PP) ;
- L'espèce ne fait l'objet d'aucune mention estivale, puis elle est de nouveau notée à l'automne :*
- 1 aux étangs de Vert-le-Petit le 15 septembre (LF) ;
- 1 à Bruyères-le-Châtel (étangs de Trévoix) le 13 octobre (LF) ;
- 1 juv. Stationne à Fontenay-le-Vicomte du 10 au 20 octobre au moins (GD) ;
- 3 en vol au dessus de Courcouronnes le 20 octobre (LF) ;
- 3 juv. à Vert-le-Petit le 25 octobre (GD) ;
- Seul rassemblement noté : 100 aux étangs de Saclay le 26 octobre (LF).

**BLONGIOS NAIN** *Ixobrychus minutus*

- 1 M. chanteur les 19 et 20 mai à Itteville (SC/PP), l'arrivée de l'espèce se situant régulièrement vers la fin de la première décade de mai ;
- 1 juv. à Fontenay-le-Vicomte les 20 et 24 septembre, où l'espèce est nicheuse, ainsi que le 19 octobre (tardif) (GD) ;
- 1 M. ad. sur le même site le 5 octobre (GD).

HÉRON CENDRÉ *Ardea cinerea*

- A noter une tentative de reproduction au marais d'Itteville ; l'espèce est par ailleurs nicheuse à Angervilliers, où elle est régulièrement notée, sans que l'importance de la colonie puisse être précisée.*
- 1 cple construit un nid dans un saule, à environ 1m50 de hauteur, au marais d'Itteville le 5 mai. Echec probable par la suite (SC/PP) ; l'espèce est ensuite régulièrement notée pendant l'année ;
 - 6 dans une jachère à Ballancourt vus le 25 janvier par PMS ;
 - 1 ind. pêche dans une mare à Brouy (en Beauce) le 6 mai (LF).

HÉRON POURPRÉ *Ardea purpurea*

- 1 observation intéressante d'une espèce toujours notée en très faible nombre en Ile-de-France :*
- 1 ind. au passage migratoire, perché sur un îlot du marais de Fontenay-le-Vicomte le 29 août, au même endroit et sensiblement à la même date qu'en 1995 (GD).

CYGNE TUBERCULÉ *Cygnus olor*

- Nicheur à Morsang-sur-Orge le 3 avril (PMS) ;
 - 1 cple noté à Itteville le 14 avril (LF) puis le 19 mai (SC/PP). Puis l'espèce est régulièrement notée sur le site durant l'année.
- La première mention se réfère à un couple pouvant être qualifié de " semi domestique ", la seconde étant le fait d'oiseaux davantage " sauvages " (2).*

CYGNE NOIR *Cygnus atratus*

- 2 ind. aux étangs de Vert-le-Petit, le 15 septembre (échappés de captivité) (LF).

OIE CENDRÉE *Anser anser*

- 10 en migration, direction nord-est le 23 février à Vert-le-Petit (GD).

(2) CLAESSENS, 1992 in *Les Cahiers de NaturEssonne* n° 7, 1998.

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*

- 1 cple le 15 février aux étangs de Vert-le-Petit (GD), revu le 6 avril (LF) ;
- 1 cple (le même?) reproducteur au même endroit, avec 5 jnes nés vers le 8 mai. 3 mourront dans le courant de l'été, victimes probables du botulisme.

CANARD SIFFLEUR *Anas penelope*

- 2 à Fontenay-le-Vicomte le 16 février, et 1 cple le 21 mars au passage prénuptial (GD).

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

Les observations sont concentrés entre février et avril, soit au passage de printemps :

- 2 au marais d'Itteville le 25 février (LF) ;
- 3 à Bajolet (Forges-les-Bains) le 29 février (LF/JMD) ;
- 3 ind. à Fontenay-le-Vicomte le 21 mars, puis 5 le 26 mars (GD) ;
- 1 cple à Misery le 25 mars, puis 5 ind. le 11 avril (SC/PP) ;
- 1 cple à Fontenay-le-Vicomte le 12 avril (GD) ;
- 1 F. le 4 septembre à Fontenay-le-Vicomte (GD), date correspondant à la migration postnuptiale de l'espèce.

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*

- 20 à Fontenay-le-Vicomte le 14 février (GD) ;
- 5 ou 6 cples notés à Vert-le-Petit le 6 mars (LF) ; Première nichée éclos, même site, le 22 avril (GD) ; également reproducteur à Itteville le 19 mai (SC/PP) et à Marcoussis (1 F. et 5 jnes le 8 juillet) ;
- Seul rassemblement noté à l'automne : plus de 100 cples à Trévoix le 20 octobre (LF).

CANARD PILET *Anas acuta*

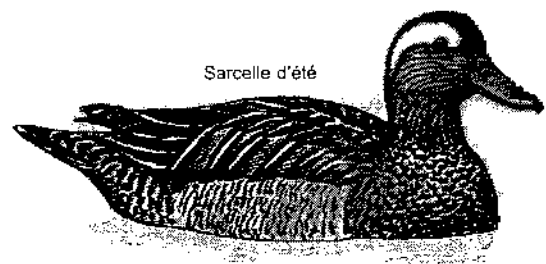
- 2 ind. (dont au moins 1 M.) le 11 avril à Misery, assez tardifs, le passage de l'espèce en Ile-de-France se situant en majorité en mars (SC/PP).

SARCELLE D'ÉTÉ *Anas querquedula*

- 2 F. et 1 M. à Itteville le 2 avril (SC/PP).

CANARD MANDARIN *Aix galericulata*

- 1 M. apprivoisé, aux étangs de Vert-le-Petit le 6 avril (LF).



CANARD SOUCHET *Anas clypeata*

5 mentions, aux dates normales de passage :

- 1 cple à Fontenay-le-Vicomte le 14 février (GD) ;
- 1 cple au moins à Misery le 25 mars, puis 5 M. et 1 F. le 11 avril, même site (SC/PP) ;
- 1 cple à Fontenay-le-Vicomte le 12 avril (GD) ;
- 7 M. et 5 F. à Trévoix le 14 avril (LF).

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

Quelques données d'hivernants :

- 29 (19 M. et 10 F.) aux étangs de Vert-le-Petit le 10 février (GD) ;
- 10 M. sur le même site le 15, puis 4 M. et 2 F. le 21, par forte gelée (-10 °C) (GD) ;
- Aux passages : 1 F. aux étangs de Trévoix le 14 avril, puis 14 le 13 octobre (4 F. et 10 M.) sur le même site (LF).

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*

La majorité des observations provient d'oiseaux en migration prénuptiale :

- 2 M. le 2 février (précoces) à Vert-le-Petit, puis 15 (7 M. et 8 F.) le 9 ; le 15 février, 6 M. et 6 F. sont présents. Le 21 février, 8 oiseaux sont notés (5 M. et 3 F.). Suivi : GD.
- 2 M. à Trévoix le 14 avril (LF) ;

- A noter 1 M. le 13 mai à Itteville (SC/PP), qui ne peut encore être considéré comme nicheur possible à cette date, l'espèce se reproduisant très tardivement. L'espèce a par ailleurs été trouvée nicheuse sur le site en 1986 et 1988 (3) ;
- Enfin, 1 cple à Trévoix le 13 octobre, et 1 ind. le 20 (LF).

BONDRÉE APIVORE *Pernis apivorus*

- 1 en vol à Fontenay-le-Vicomte le 10 juin (GD).

MILAN NOIR *Milvus migrans*

- 1 ind. en vol se dirige vers la décharge des Brazeux le 26 mai (LF/SG), date classique de passage pré-nuptial.

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*

- Observation d'un juvénile le 27 décembre par Gérard DUFRAISSE, au marais de Fontenay-le-Vicomte ; l'oiseau sera revu le 16 janvier 1997 posé sur le sommet d'un bouleau mort, sur le même site à proximité de la rivière Essonne.

Les effectifs hivernants en France étant en augmentation, les mentions de cette espèce prestigieuse sont de moins en moins exceptionnelles en Ile-de-France.

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*

- 1 F. à Itteville le 5 mai (SC/PP). *Observation intéressante d'une espèce connue de longue date comme reproductrice sur le site, en période de nidification.*

BUSARD SAINT MARTIN *Circus cyaneus*

Plusieurs données sont le fait d'oiseaux migrants possibles :

- 1 cple sur Ballancourt (plaine) le 25 janvier, puis en mars (PMS) ;
- 1 F. à Bruyères-le-Châtel le 24 février (PMS/LF) et une à Fontenay-les-Briis le 25 février (LF) ;
- 1 F. à Mespuits le 10 mars (LF).

3 données de reproducteurs possibles :

- 1 M. à Villeconin le 1^{er} avril (PMS) ;
- 1 cple à Puiset-le-Marais le 28 avril (PMS) ;
- 1 M. en maraude à Gironville le 11 mai (LF) ;
- Nombreuses observations à Champmotteux, notamment en août (PMS/LF).

Enfin deux données en automne et hiver :

- 1 M. à Vert-le-Grand le 15 novembre (PMS) ;
- 1 M. stationne quelques jours à Fontenay-le-Vicomte près des étangs à partir du 28 décembre (GD).

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*

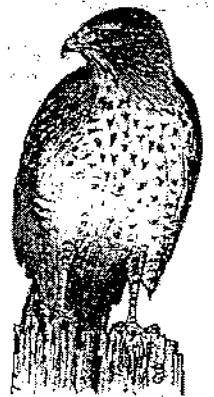
Peu de données pour une espèce pourtant de plus en plus fréquemment observée :

- Noté à Ballancourt, les 9 janvier et 24 mars (PMS) ;
- Une donnée en zone urbaine : 1 M. à Morangis les 4 février et 1^{er} avril (PMS).
- Nicheur probable à Maisse, et certain à St Yon (LLH/LF) ;

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*

L'espèce est notée sur 10 communes :

- 5 à Villeconin le 5 janvier (PMS) ;
- 2 ind. ensemble au Val-St-Germain le 24 février (LF) ;
- 1 ind. en vol battu au dessus des étangs de Bajolet (Forges-les-Bains), poursuivi par des corneilles le 29 février (LF/JMD) ;
- 2 ind. sur Gironville le 10 mars (LF) ;



Buze variable.

(3) CLAESSENS, 1992 in *Les Cahiers de NaturEssonne* n° 7, 1998.

- 2 à Ballancourt le 19 mars, 2 en parade au Val-St-Germain le 25 mars (PMS) ;
- 1 ind. observé à Saint-Maurice-Montcouronne les 25 mars, 28 mars, 1^{er} et 5 avril (PMS) ;
- 1 à Misery le 11 avril (SC/PP) ;
- 1 au Coudray-Montceaux le 30 avril (PMS) ;
- 1 à Buno-Bonnevaux le 22 juin (LF) ;
- 1 à Ballancourt (étang) le 13 août (GD) ;
- Enfin, 3 en migration à Valpuseaux, le 15 novembre (PMS).

FAUCON CRÉCERELLE *Falco tinnunculus*

Noté sur 14 communes de l'Essonne, ce qui ne reflète pas le statut commun de l'espèce :

- A Trévoix (14 avril), à Mespuits (9 mai), à Gironville (11 mai et 22 juin), à Ollainville et Saulx-les-Chartreux (12 mai), à Dannemois (17 mai) (LF) ;
- 3 à Valpuseaux le 29 juin (LF) ;
- Nicheur probable à St-Jean-de-Beauregard sur une ferme : 3 jnes à proximité le 9 juillet (LF) ;
- Nicheur certain à Champmotteux (2 cples au moins, résultat non connu) (LF) ; à Bordoufle (26 mai), à Vert-le-Grand ;
- 2 près de Puisselet-le-Marais le 21 juillet, et 2 autres le même jour près de Mespuits (LF) ;
- Noté à Fontenay-le-Vicomte (26 août) et Ballancourt (23 octobre) (GD), ainsi que le 20 octobre à Ollainville (LF).

FAUCON HOBEREAU *Falco subbuteo*

- 1 M. posé sur un peuplier à Fontenay-le-Vicomte le 8 juin (GD), sur un site où l'espèce est probablement nicheuse ;
- 1 ind. harcelant les hirondelles à Ballancourt le 27 septembre (GD).

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*

Occasionnelle dans le département, la Perdrix rouge se trouve ici au nord de son aire normale de répartition ; l'origine non sauvage des oiseaux fait ici peu de doute :

- 1 en plaine de Saulx-les-Chartreux le 27 mai (LF) ;
- 1 à St-Jean-de-Beauregard le 9 juillet (LF).

CAILLE DES BLÉS *Coturnix coturnix*

- Plusieurs chanteurs sur Champmotteux le 22 juin (LF) ;
- Entendue à Bruyères-le-Châtel le 12 mai (assez précoce), à Chevannes le 14 juin et à Mespuits le 21 juillet (LF).

RÂLE D'EAU *Rallus aquaticus*

Deux données hivernales :

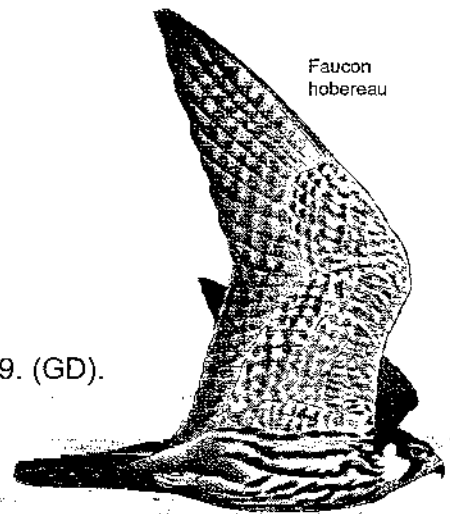
- 1 à Fontenay-le-Vicomte le 10 décembre, un autre (le même ?) le 19. (GD).

GALINULE POULE D'EAU *Galinula chloropus*

- Notée à Misery et Itteville (SC/PP) ;
- 1 à Longjumeau (bord de l'Yvette) en février (BG) ;
- 4 ou 5 aux étangs de Vert-le-Petit le 6 avril (LF), 2 à Trévoix le 14 avril (LF) ;

FOULQUE MACROULE *Fulica atra*

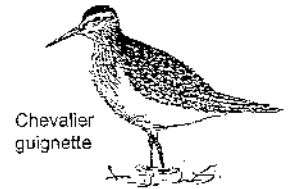
- Un rassemblement prénuptial de 60 à Vert-le-Petit le 9 février (GD) ;
- Nicheuse à Fontenay-le-Vicomte : 3 jeunes nés le 30 avril (GD) ;
- 1 aux étangs de Baulne le 15 juin (LF) ;
- 1 ad. et 1 jne à Trévoix le 23 juin (LF) ;
- Un nid à Itteville le 3 août (GD) ; 2 jnes vus sur le site le 1^{er} septembre (LF), avec 2 adultes ;
- Plusieurs aux étangs de Vert-le-Petit le 15 septembre (LF) ;
- Seul rassemblement notable : une centaine (ad. et jnes) à Trévoix le 12 octobre (LF) ;
- Notée aux étangs de Saclay le 26 octobre (LF).



Faucon
hobereau

GRUE CENDRÉE *Grus grus*

- Environ 50 en migration au-dessus de Valpuiseaux le 15 novembre (PMS) ;
 - Passage à Fontenay-le-Vicomte le lendemain, 16 novembre (GD).
- Ces dates correspondent au pic migratoire habituel de l'espèce.*

**COURLIS CENDRÉ** *Numenius arquata*

- Observation intéressante : 14 oiseaux posés sur une prairie au Val-St-Germain le 24 février (SC/PP/LF) ;
- 1 à Ballancourt le 19 mars (PMS).

CHEVALIER GUIGNETTE *Actitis hypoleucos*

- 1 le 12 mai à Trévoix, sur les bords de l'Orge (LF), date classique de migration pré-nuptiale ;
- 2 à Ballancourt le 1^{er} août (GD), au passage post-nuptial.

MOUETTE RIEUSE *Larus ridibundus*

- 1 aux étangs de Vert-le-Petit le 6 avril, 1 autre au dessus de l'étang de Marcoussis le 8 juillet (LF) ;
- Seul rassemblement noté : 50 aux étangs de Trévoix le 12 octobre (LF).

GOËLAND ARGENTÉ *Larus argentatus*

- Régulièrement noté à la décharge des Brazeux (Vert-le-Grand) durant l'année.

PIGEON COLOMBIN *Columba oenas*

- Nicheur à Vert-le-Grand, dans un nichoir aménagé dans un arbre pour l'effraie (LLH/LF) ;
- Noté à Boutigny-sur-Essonne sur l'église (1 ind. le 17 mai), et à Longpont-sur-Orge (26 octobre).

TOURTERELLE TURQUE *Streptopelia decaocto*

- Notée dans 11 localités en 1996, d'avril à juillet, mais l'espèce est en réalité bien plus répandue.

TOURTERELLE DES BOIS *Streptopelia turtur*

- Première (tardive) à Ballancourt le 25 avril (GD), puis 2 à Champmotteux le 28 (LF) ;
- Notée à Fontenay-les-Briis le 4 mai, à Bondoufle et à Vert-le-Grand (7 ind. dans la plaine des Brazeux) le 26 mai (LF) ;
- Plusieurs aux étangs de Baulne le 15 juin (LF) ;
- Notée en plaine de Villeziers (Nozay) le 9 juillet, et à Marcoussis (8 juillet) (LF) avant la dispersion post-nuptiale.

COUCOU GRIS *Cuculus canorus*

- Premiers le 6 avril (date normale) à Fontenay-le-Vicomte (GD), et aux étangs de Vert-le-Petit (LF) ;
- Entendu ensuite à Itteville le 14 avril, à Champmotteux le 28, à Saulx le 12 mai, à Trévoix et Boigneville le 22 juin ;
- Dernier noté aux étangs de Vert-le-Petit le 4 juillet (LF) ; *l'espèce n'est plus contactée lorsqu'elle cesse de chanter, adultes et surtout jeunes demeurant encore plusieurs semaines dans le département.*

CHOUETTE EFFRAIE (EFFRAIE des CLOCHERS) *Tyto alba*

Bonne année pour l'effraie en Essonne, qui profite des récents hivers doux :

- 8 nichoirs posés par NaturEssonne ont été occupés, avec reproduction (ce qui constitue un record depuis les premières poses en 1988), dans les communes suivantes : Auvèrs-St-Georges, Souzy-la-Briche, Champcueil, Limours, Les Molières, Ormoy-la-Rivière, Vert-le-Grand et Mauchamps. Les résultats sont les suivants : plus de 30 jeunes à l'éclosion, plus de 25 à l'envol. Ce résultat est modeste pour 8 nichées ; aucune ponte supérieure à 6 œufs n'a été constatée, et aucune seconde ponte n'a été déposée.

Autres données concernant l'espèce :

- Présente sur Bondoufle (pelotes fraîches) le 26 mai, dans une ferme (LLH/LF) ;
- 1 posée sur la route, s'envole à l'approche de la voiture le 8 juin à Saudreville (LF) ;
- Notée à Boutigny-sur-Essonne durant l'automne ;
- 1 écrasée en octobre devant le magasin Carrefour d'Athis Mons, en zone totalement urbanisée (PMS).

CHOUETTE CHEVÊCHE (CHEVÊCHE d'ATHENA) *Athene noctua*

L'espèce fait toujours l'objet d'un suivi attentif :

- La chevêche a été mise en évidence sur 32 sites durant l'année, soit 5 de plus qu'en 1995. Les localités où l'espèce est présente sont : Saulx-les-Chartreux, Ballainvilliers, Vert-le-Grand, St-Sulpice de Favières, Etrechy, Cheptainville, Villeconin, Fontenay-les-Briis, Courson-Monteloup, Angervilliers, St-Vrain, St-Yon, Brière-les-Scellés, Briis-sous-Forges, Avrainville, Bruyères-le-Châtel, Chauffour-les-Etrechy, Boutervilliers, Bouville (soit un total de 19).

9 reproductions suivies ont donné 24 jeunes au minimum à l'envol. Les mauvaises conditions météorologiques du début de printemps n'ont pas favorisé les nichées précoces, tandis que les nichées tardives ont eu davantage de succès à l'éclosion et à l'envol.

CHOUETTE HULOTTE *Strix aluco*

- Notée à Longjumeau en janvier (BG) ;
- 1 écrasée sur la D27 à St-Maurice- montcouronne le 1^{er} avril (PMS) ;
- Nicheuse à St-Michel-sur-Orge en mars (JMD) ;
- 1 perchée sur un arbre mort le 4 août à Fontenay-le-Vicomte ; de même le 12 août (GD) ;
- 2 ou 3, de nuit (23h30), dans un jardin à Ballancourt le 31 août (GD) ;
- Notée à Dannemois (17 mai et 21 septembre).

HIBOU MOYEN-DUC *Asio otus*

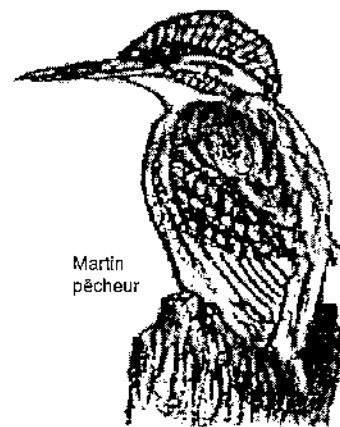
- 3 au dortoir dans un pin, Saint-Yon, 4 février (LLH/SG/LF) ;
- 2 à Gironville le 10 mars (LF) ;
- 1 à Puiset-le-Marais le 28 avril (PMS) ;
- 1 en chasse à Blandy le 5 mai, et à Maisse le 11 (LF) ;
- Noté à Leudeville (17 mai) et à Cheptainville (19 mai) (LF) ;
- Nicheur à Saint-Yon (1 nid le 12 mai) (LLH) et à Vert-le-Grand : 1 jne perché, provenant d'une nichée de 3 (SG) ;
- Plusieurs jeunes entendus à Saudreville le 8 juin ; plusieurs adultes sont également observés à proximité (LF).

MARTINET NOIR *apus apus*

- Premiers le 21 avril à Ballancourt (GD).

MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE *Alcedo atthis*

- 1 sur l'Yvette à Longjumeau en février (BG) ;
- 1 en vol à Fontenay-le-Vicomte le 23 mars (GD) ;
- 1 à Ballancourt le 28 avril et le 1^{er} août (GD) ;
- 1 ind. à Longpont-sur-Orge (avril, puis 26 octobre), à Trévoix (14 avril), à l'étang de Marcoussis (8 juillet) (LF) ;
- 2 volent ensemble aux étangs de Vert-le-Petit le 15 septembre ;
- De nouveau 1 à Fontenay-le-Vicomte le 12 juin, et le 1^{er} août (GD) ; le 25 septembre, 2 ind. sont notés et 4 le 29 octobre (GD).



GUËPIER D'EUROPE *Merops apiaster*

- Premier chant entendu à Ballancourt le 17 mai par GD, soit une dizaine de jours après les dates classiques d'arrivée de l'espèce en Essonne (première décade de mai) ;
- La migration de retour s'amorce dès le 7 août, avec 3 passages notés à Ballancourt (14, 8 et 5 oiseaux) (GD). 7 ind. notés, toujours à Ballancourt, le 10 août (GD) ; puis 13 le 12 août, 10 le lendemain. Le 20, plus de 30 oiseaux sont notés ensemble (maximum) ;
- 8 oiseaux à Fontenay-le-Vicomte le 23 août (GD) ;
- 6 à Vert-le-Petit le 2 septembre (GD) ;
- Dernières observations le 13 septembre (1 ind. en vol avec des étourneaux à Ballancourt), et 1 tardif le 25 septembre avec des Hirondelles rustiques, également à Ballancourt (GD).

PIC CENDRÉ *Picus canus*

- 1 à Fontenay-le-Vicomte le 20 avril (GD), puis le 25 avril. Nicheur probable sur le site.

PIC VERT *Picus viridis*

- Noté au marais d'Itteville, à Courson-Monteloup, à Bruyères-le-Châtel le 25 février, puis à Longpont-sur-Orge le 9 mars, et à Champmotteux le 28 avril.

Quelques données de reproduction :

- Nicheur à Fontenay-les-Briis (1 loge occupée le 4 mai), et à Saint-Yon (12 mai) (LF) ;
- 1 cpl nicheur à Saulx-les-Chartreux, en lisière du bois du rocher (18 et 27 mai) (LF) ;
- 1 juv. en plaine de Marcoussis le 8 juillet (LF), et 2 ad., même lieu, le lendemain (LF).
- Noté à Cheptainville le 1^{er} septembre, aux étangs de Vert-le-Petit le 15 septembre et aux étangs de Trévoix le 20 octobre (LF).

PIC NOIR *Dryocopus martius**Noté tout au long de l'année :*

- 2 à Fontenay-le-Vicomte le 15 février (GD), puis 1 le 4 mars ;
- 2 (dont 1 sortant d'une cavité) à Champmotteux le 10 mars (LF) ;
- Entendu à Misery le 12 avril (SC/PP) ;
- 1 ind. vu et entendu à Fontenay-les-Briis le 1^{er} mai (LF) ; 1 entendu à Saint-Yon le même jour ;
- Revu régulièrement à Fontenay-le-Vicomte durant le printemps et l'été (GD) ; 3 se nourrissent ensemble au sol le 24 septembre (GD) ;
- Présent en décembre à Fontenay-le-Vicomte (GD).

PIC EPEICHE *Dendrocopos major*

- Noté à Vert-le-Petit le 6 avril, à Misery le 11 avril (SC/PP) ;
- Présent au marais d'Itteville toute l'année ; 2 cpl parquent le 14 avril (LF).

PIC EPEICHETTE *Dendrocopos minor*

- 1 ind. à Saulx-les-Chartreux dans un verger, affaibli par le froid le 24 février (LF).

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata*

- 1 à Vert-le-Grand, près de la ferme des Brazeux le 26 mai (LF), assez au nord où l'espèce est moins fréquente qu'au sud ;
- 1 à La Montagne (Etampes) le 31 mai (LF) ; 1 à Mespuits le même jour ;
- 1 posé sur le toit d'une maison à Ballancourt le 20 juillet (GD).

ALOUETTE DES CHAMPS *Alauda arvensis*

- Régulièrement notée dans le sud du département, ainsi qu'à Fontenay-les-Briis (1^{er} mai), en plaine de Saulx-les-Chartreux (4 chanteurs le 27 mai), à Villejust (15 juin), à Marcoussis et à Villeziers (St-Jean-de-Beauregard) le 8 juillet (LF).

HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia*

- Quelques unes aux étangs de Trévoix le 12 mai (LF) ;
- 5 ou 6 ind. aux étangs de Baulne le 15 juin (LF) ;
- L'espèce est nicheuse à Vayres-sur-Essonne (LF) ;
- 50 aux étangs de Vert-le-Petit le 15 septembre (LF), à une date normale de regroupement de l'espèce avant son départ.

HIRONDELLE RUSTIQUE *Hirundo rustica*

- Première (tardive) à Ballancourt le 23 mars (GD) ; 1 à Ballainvilliers et 1 à Etampes le lendemain (LF) ;
- 2 à Itteville le 28 mars (PMS) ;
- Puis arrivées nombreuses début avril : 50 au dessus des étangs de Vert-le-Petit le 6 avril (LF) ;
- Nicheuse dans Etampes et Brétigny-sur-Orge, en zone urbanisée (mai).

HIRONDELLE DE FENÊTRE *Delichon urbica*

- Premières à Saulx-les-Chartreux le 1^{er} mai (LF) ;
- 2 petites colonies (10 cples) à Fontenay-les-Briis et Nozay (LF) ;
- 1 colonie plus importante (50 nids) à Briis-sous-Forges (LF).

PIPIT DES ARBRES *Anthus trivialis*

- 1 à Champmotteux le 23 juin (LF) ; l'espèce est bien représentée sur les pelouses calcicoles du sud du département.

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE *Motacilla flava*

- 2 à Vaugrigneuse le 5 avril (date traditionnelle d'arrivée de l'espèce), 10 à Machery le 15 ;
- 1 à Puiset-le-Marais le 28, et 1 cple au Coudray le 30 (PMS) ;
- 1 cple en plaine de Saulx-les-Chartreux le 27 mai (LF), où l'espèce est régulièrement notée ;
- 1 à Vert-le-Grand (26 mai), 3 à Bondoufle le 28 mai et 1 à Champmotteux (23 juin) (LF).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *Motacilla cinerea*

Une seule donnée pour cette espèce présente en faible nombre :

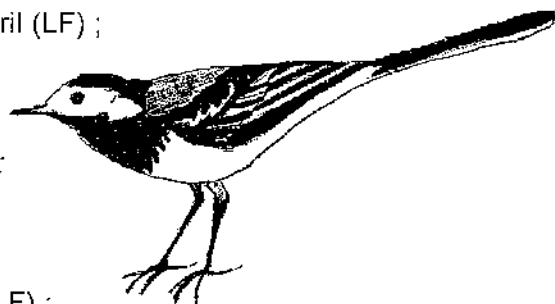
- Nicheuse à Marcoussis (2 juv. nourris par les adultes le 8 juillet) (LF).

BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

- 2 à Fontenay-les-Briis le 25 février, et à Vert-le-Petit le 6 avril (LF) ;
- 12 au passage le 2 avril à Itteville (SC) ;
- 1 le 11 avril à Misery (SC) ;

Les données de mai et juin peuvent concerner des nicheurs :

- 2 cples au stade de Courson-Monteloup le 10 mai (LF) ;
- 1 dans les champs à Gironville le 11 mai (LF) ;
- 1 cple à Ollainville le 12 mai (LF) ;
- 1 cple entre La Montagne et Etampes les 31 mai et 9 juin (LF) ;
- Notée à Bondoufle (26 mai) et à Leudeville (14 juin) (LF) ;
- Un seul rassemblement automnal, à Gometz-la-Ville le 12 octobre (20 ind.)(LF).



TROGLODYTE MIGNON *Troglodytes troglodytes*

- Nicheur à St-Michel-sur-Orge (1 nid occupé le 10 mai) (JMD/LF).

ROSSIGNOL PHILOMÈLE *Luscinia megarhynchos*

- Premier chanteur à Itteville et à Trévoix le 14 avril, date normale (LF) ;
- Noté ensuite à Saulx-les-Chartreux (28 avril), à Fontenay-les-Briis (1^{er} mai) (LF) et au Val-St-Germain le 13 mai (PMS).

ROUGEQUEUE NOIR *Phoenicurus ochruros*

- Premier sur l'église d'Itteville le 14 avril (LF), puis 1^{er} M. à Ballancourt le lendemain (GD) ;
- Nicheur à Bondoufle (3 jnes minimum le 26 mai), à Saulx-les-Chartreux (église) ; à Champmotteux (1 jne le 9 juin) (LF) ;
- Noté à St Chéron (15 juin), Baulne et Souzy-la-Briche (16 juin), Marcoussis (8 juillet) et Les Ulis (9 juillet) (LF) ;
- Dernier sur la mairie d'Angervilliers le 12 octobre, peut-être un migrateur postnuptial (LF).

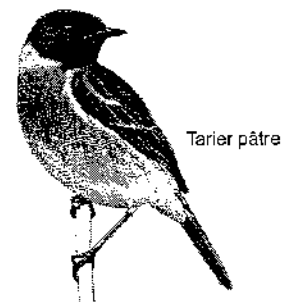
TARIER DES PRÉS *Saxicola rubetra*

- 1 cple à Limours le 30 avril (PMS) ;
- 5 ind. dans le colza au Coudray-Montceaux le même jour (PMS).

TARIER PÂTRE *Saxicola torquata*

Noté sur 10 communes du département, souvent en couple, avec une seule preuve de nidification.

- 1 cple à Vaugrigneuse le 26 mars et le 1^{er} avril (PMS) ;
- 1 à Puiset-le-Marais le 28 avril (PMS) ;
- 1 cple à Saulx-les-Chartreux, et 1 ind. à Fontenay-les-Briis le 9 mai (PMS) ;
- 1 cple à Gironville le 11 mai (LF) ;
- 1 M. à Trévoix le 12 mai (LF) ;
- 2 cples et 1 jne à Vert-le-Grand le 26 mai (LF) ;
- 1 ind. à Champmotteux en août (PMS) ;
- Noté à Morangis et Angervilliers en octobre (PMS) ;
- 1 cple légèrement tardif aux étangs de Trévoix le 12 octobre (LF).



Tarier pâtre

TRAQUET MOTTEUX *Oenanthe oenanthe*

- 1 ind. à Saulx-les-Chartreux le 9 mai (PMS), date classique de passage pré-nuptial.

GRIVE LITORNE *Turdus pilaris*

- Seul regroupement notable, une centaine sur le stade de rugby de Chilly-Mazarin le 15 février (PMS) ;
- 8 à Bruyères-le-Châtel le 25 février (PMS/LF) ;
- 12 en passage à Fontenay-le-Vicomte le 22 décembre (GD), date tardive (*maximum du passage en novembre*).

GRIVE MAUVIS *Turdus iliacus*

Notée en février, assez tôt en saison :

- Une centaine au parc de Lormoy (Longpont-sur-Orge) le 4 février (LLH/SG/LF) ;
- 50 environ à Fontenay-le-Vicomte le 9 février (GD) ;
- Une centaine encore à Briis-sous-Forges le 11 février (LF) ;
- Quelques-unes (avec des G. litornes) à Chilly-Mazarin le 15 février (stade de Rugby) (PMS).

GRIVE DRAINE *Turdus viscivorus*

- Notée à Longjumeau en janvier (BG) ;
- Quelques-unes à Fontenay-le-Vicomte le 9 février (GD) ;
- Notée aux étangs de Trévoix le 12 octobre au passage, et à Longpont-sur-Orge le 26 (LF).

BOUSCARLE DE CETTI *Cettia cetti*

L'espèce est régulièrement notée, suite à des hivers doux ;

- Régulièrement entendue à Itteville à partir du 28 mars (SC/PP) ;
- 1 chanteur à Trévoix le 22 juin (LF).

LOCUSTELLE TACHETÉE *Locustella naevia*

- 1^{er} chanteur à Trévoix le 14 avril (LF) ;
- 2 chanteurs à Launay-Jaquet (Bruyères-le-Châtel) le 1^{er} mai (LF), où l'espèce pourrait nicher.

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobanus*

- 1 le 11 avril à Itteville, assez précoce (SC/PP) ; 1 autre, même site, le 14 (LF).

ROUSSEROLLE EFFARVATE *Acrocephalus scirpaceus*

- Notée à Itteville le 14 avril (LF), le 3 mai (SC/PP) et le 1^{er} septembre (LF) ;
- 2 chanteurs à Trévoix le 1^{er} mai (LF) ;
- 3 chanteurs au moins dans une prairie humide en voie d'« enfrichement » (ronces, herbes hautes) à St-Michel-sur-Orge le 12 mai. Nicheuse probable (JMD/LF).
- Nicheuse certaine à Marcoussis (1 jne au nourrissage le 8 juillet) et aux Ullis (1 nid très visible dans une " roselière " de quelques dizaines de mètres carrés, avec 3 jeunes proches de l'envol le 9 juillet) (LF).

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca*

- 1 seule donnée concernant 1 ind. à Fontenay-les-Briis le 1^{er} mai (LF), pour cette espèce de plus en plus fréquemment notée en Ile-de-France.

FAUVETTE GRISETTE *Sylvia communis*

- 1 à Morangis le 9 avril, assez précoce (PMS) ;
- 3 cples à Limours le 30 avril (PMS) ;
- Notée à Puiset-le-marais le 28 avril, et à Saulx-les-Chartreux le 9 mai (PMS) et le 27 mai (1 cple ; LF). Aucune donnée automnale.

FAUVETTE DES JARDINS *Sylvia borin*

- Notée à Fontenay-le-Vicomte le 27 avril (PMS), période d'arrivée générale de l'espèce ;
- Nicheuse aux Ulis (1 cple et 1 jne le 9 juillet) (LF).

FAUVETTE A TÊTE NOIRE *Sylvia atricapilla*

- Première (1 M. chanteur) le 10 mars à Longpont-sur-Orge, précoce (LF) ;
- Notée à Ballancourt le 2 avril (GD) ;
- Nombreux cples notés à Itteville le 14 avril (LF) ;
- Nicheuse à St-Michel-sur-Orge en mai (1 nid le 10) (JMD/LF).

POUILLOT VÉLOCE *Phylloscopus collybita*

- Noté le 28 mars à Itteville, le 6 avril à Vert-le-Petit et le 11 avril à Misery (SC/PP) ;
- Nicheur à St-Michel-sur-Orge (1 nid le 10 mai) (JMD/LF) ;
- Noté à Boigneville, Trévoix, Champmotteux en avril (LF) ;
- Enfin, 1 chanteur d'automne (chant atténué) le 15 septembre à Vert-le-Petit (LF/SG/LLH).

GOBEMOUCHE GRIS *Muscicapa striata*

- 1 à la ferme des Bordes (Bondoufle) tente d'attraper un frelon (26 mai) (LF) ;
- 1 à l'étang de Marcoussis le 9 juillet (LF).

MÉSANGE A LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus*

Quelques données éparses :

- Notée à Longjumeau en janvier (BG), à Longpont-sur-Orge et Vert-le-Petit en mars (LF) ;
- Nicheuse à Saint-Maurice-Montcouronne le 25 mars (PMS) ;
- Une petite troupe (5) à Itteville le 28 mars (SC/PP) ;
- 1 cple à Marcoussis le 4 mai (LF) et 1 ind. dans Etampes le 5 mai (LF) ;
- 1 troupe à Itteville le 1^{er} septembre (LF) ;
- 2 à Longpont-sur-Orge le 26 octobre (LF).

MÉSANGE NONNETTE *Parus palustris*

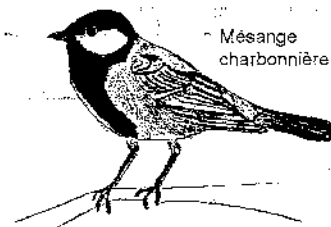
- Notée à Saint-Maurice-Montcouronne le 25 mars, et en octobre à Ballancourt (PMS) ;
- 2 ind. près de l'étang de Marcoussis le 9 juillet (LF).

MÉSANGE BOREALE *Parus montanus* (Mésange des saules)

- 1 cple construit un nid à Fontenay-le-Vicomte le 12 avril (GD).

MÉSANGE CHARBONNIERE *Parus major*

- Nicheuse à St-Michel-sur-Orge (1 nid le 12 mai) (JMD/LF).



Mésange charbonnière

SITTELLE TORCHEPOT *Sitta europaea*

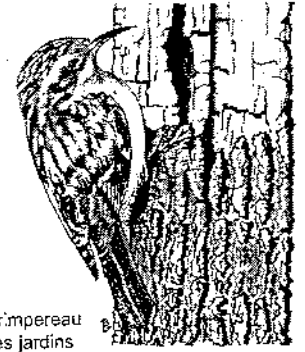
- Nicheuse au bois du Rocher (Saulx-les-Chartreux) (LF) ; notée par ailleurs à Longpont-sur-Orge, à St-Jean-de-Beauregard et à Cheptainville.

GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachidactyla*

- 1 à Morangis le 4 janvier (PMS) ;
- 1 à Longpont-sur-Orge le 9 mars et à Dannemois le 17 mai (LF).

LORIOT D'EUROPE *Oriolus oriolus*

- Un cple poursuit un geai le 11 juin à Fontenay-le-Vicomte (GD) ;
- Premier chant à Fontenay-le-Vicomte le 15 juin (GD) ;
- 1 ind. observé sur le même site le 4 août (GD) ;
- Nicheur à Dannemois (Evy NORD, com. Pers.).

Grimpereau
des jardins**CHOUCAS DES TOURS** *Corvus monedula*

- Observé à Longpont-sur-Orge (parc de Lormoy) le 10 mars (LF), et près du château de Courances le 17 mai ;
- 12 en vol au-dessus des étangs de Trévoix le 20 octobre (LF).

CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus*

Quatre colonies notées, sans que le nombre de nids soit précisé :

- 1 colonie reproductrice à Fontenay-les-Briis (Bel Air) ;
- 1 colonie détruite par abattage des peupliers à Breux en début d'année ;
- 1 colonie en bordure de la RN20 à Ormoy en mars (LF), et 1 colonie proche des étangs de Trévoix.

CORNEILLE NOIRE *Corvus corone*

- Nicheuse en plaine de Saulx-les-Chartreux et à Vert-le-Grand (LF) ;
- Observation d'un ind. partiellement albinos à St-Jean-de-Beauregard le 9 juillet (LF).

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus*

- 1 groupe (quelques ind.) à Longpont-sur-Orge le 10 mars (LF) ;
- Noté à Marcoussis le 4 mai et le 8 juillet, à Saulx-les-Chartreux (plusieurs) le 27 mai (LF) ;
- 2 aux Ulis (Villeziers) le 9 juillet, et à St-Jean-de-Beauregard (même jour) (LF).

TARIN DES AULNES *Carduelis spinus*

- une observation intéressante et assez précoce de 30 ind. le 24 septembre à Fontenay-le-Vicomte (arrivée habituelle sur le site : début octobre, le pic habituel de migration de l'espèce se situant mi-octobre) (GD).

LINOTTE MELODIEUSE *Carduelis cannabina*

- 1 troupe de 25 ind. en plaine de Saulx-les-Chartreux le 27 avril (LF).

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula*

Espèce discrète, dont le statut mériterait d'être précisé. Selon certains (GD), l'espèce serait en diminution (moins fréquemment observée) en Essonne :

- Plusieurs à Ballancourt le 24 mars (PMS) ;
- 1 M. chanteur à Saint-Maurice-Montcouronne le 1^{er} avril (PMS) ;
- 1 M. à Ballancourt en mai (PMS) ;
- Nicheur à Dannemois (Evy NORD, com. Pers.).

GROS BEC CASSE NOYAUX (*Coccothraustes coccothraustes*)

Deux données pour cette espèce également discrète :

- 2 à Ballancourt le 8 juin (GD).
- Noté à Dannemois (Evy NORD, com. Pers.).

BRUANT JAUNE *Emberiza citrinella*

Quelques observations éparses :

- 1 à Saint-Maurice-Montcouronne le 25 mars (PMS) ;
- 5 à Vaugrigneuse le 26 mars, puis 10 le 1^{er} avril (PMS) ;
- 1 aux Brazeux (Vert-le-Grand) le 6 avril (LF) ;
- 1 à Puiset-le-Marais le 28 avril (PMS) ; plusieurs couples sur Champmotteux le même jour (LF) ;
- 1 chanteur à Marcoussis le 8 juillet (LF) ; 1 à St-Jean-de-Beauregard le lendemain.

BRUANT ZIZI *Emberiza cirrus*

- 1 à Vaugrigneuse le 9 mai (PMS) ;
- Nicheur à Champmotteux, dans un jardin (1 nid le 9 juin) (LF) ;
- 1 cple observé à St-Michel-sur-Orge (Colette TIXIER, com. Pers.).

BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus*

- Noté à Longjumeau (prairie humide de Bailly) en janvier (BG) ;
- 1 cple le 11 avril à Itteville (SC/PP) ;
- 1 ind. se promène « sur » le marais d'Itteville, au sens propre du terme, le 14 avril en marchant sur les lentilles d'eau (LF) ;
- 1 M. à Machery (Angervilliers) le 15 avril (PMS) ;
- 1 F. à Puiset-le-Marais le 28 avril (PMS) ;
- 1 M. chanteur aux étangs de Trévoix le 1^{er} mai (LF).

BRUANT PROYER *Miliaria calandra*

Une donnée au nord-ouest, une seule au sud du département où l'espèce est pourtant beaucoup plus fréquente :

- 2 à Vaugrigneuse le 1^{er} avril (PMS) ;
- 1 à Champmotteux le 23 juin (LF).



Nature Essonne

Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne

Siège social

6, route de Montihéry
91310 Longpont-sur-Orge
Tél. 01.69.01.50.23
Fax : 01.69.01.34.84

<http://perso.wanadoo.fr/natureessonne>
e-mail : natureessonne@wanadoo.fr

Dépôt légal : décembre 1999